



Observatoire régional
de la forêt méditerranéenne



Données & chiffres-clés de la forêt méditerranéenne

en Provence-Alpes-Côte d'Azur





Ressources forestières



Gestion forestière



Forêt et préservation de l'environnement

Valorisation du bois



Économie du bois



Risques en forêt



Politiques territoriales



Accueil du public en forêt



L'Observatoire Les Données & chiffres-clés

Un Observatoire pour éclairer les politiques forestières

Depuis 2001, l'Observatoire régional de la forêt méditerranéenne concourt à améliorer la connaissance de la forêt régionale à travers la collecte, l'analyse et la diffusion de l'information forestière.

Initié par les Communes forestières et la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'Observatoire est au service des décideurs publics, porteurs des politiques forestières à l'échelle de la région, des départements et des territoires.

Un cadre partenarial et technique

Inscrit dans un cadre conventionnel à caractère opérationnel, l'Observatoire est un lieu d'échanges et de concertation entre tous les acteurs de la forêt et du bois.

Cette démarche partenariale s'appuie sur différents outils techniques :

- > La **base régionale de données forestières**, qui rassemble des informations statistiques et géographiques sur les enjeux forestiers
- > Le **pôle forêt du Centre Régional de l'Information Géographique**, lieu de concertation des acteurs afin de mutualiser des données forestières
- > Le **site internet www.ofme.org**, un des principaux vecteurs de diffusion de l'information régionale forestière.

Les Données & chiffres-clés de la forêt méditerranéenne

Éditée dans le cadre de l'Observatoire, cette publication propose un état des lieux et une analyse de la forêt, de ses dynamiques et activités à l'échelle régionale. Elle apporte ainsi, à travers des éléments statistiques et géographiques, une vision synthétique de l'état et de l'évolution de la forêt en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Les données sont issues de la mutualisation des informations forestières conduite au sein de l'Observatoire auprès de ses partenaires. Les traitements et extractions sont réalisés avec toutes les précautions nécessaires. Ainsi, la fiabilité des données analysées dans le cadre de l'Observatoire est directement liée à la fiabilité des données d'origine. L'ensemble des partenaires est appelé régulièrement à réagir sur les évolutions souhaitées afin d'orienter le contenu de la publication.

Accessible à tous, les Données et chiffres-clés sont disponibles sur le site internet de l'Observatoire www.ofme.org. Elles sont complétées par la cartothèque interactive, qui offre une production cartographique et statistique à l'échelle des territoires. Par ailleurs, l'Observatoire répond aux sollicitations spécifiques d'informations et de données par les collectivités.

ZOOM sur...



Des chiffres-clés dans les départements

L'Observatoire a réalisé à la demande des partenaires départementaux, des fiches synthétisant les problématiques forestières à l'échelle des départements.

Les résultats de ce travail sont disponibles sur le site internet de l'Observatoire www.ofme.org.

Le site www.ofme.org

Le site d'information sur la forêt en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Le site Internet de l'Observatoire de la forêt méditerranéenne est depuis 2001 le principal vecteur de diffusion de l'information forestière en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Avec 600 000 connexions annuelles et plus de 1 000 abonnés à la lettre d'information mensuelle, il joue un rôle essentiel dans l'information des acteurs sur les problématiques de la forêt régionale et dispose d'une audience nationale.

Ce site offre un espace de communication réunissant données, publications et événements de la filière forêt bois en région à destination d'un public institutionnel et professionnel.

Espaces thématiques / sites partenaires

Le site de l'Observatoire accueille 4 espaces thématiques sur des actions ou des thématiques à enjeux en Provence-Alpes-Côte d'Azur ;

- **Mission régionale bois énergie** : www.ofme.org/bois-energie
 - **Espace débroussaillage** : www.ofme.org/debroussaillage
 - **Territoires forestiers** : www.territoiresforestiers-paca.eu
 - **Cartothèque interactive** : www.ofme.org/cartotheque
- et 4 sites partenaires
- **Communes forestières** : www.ofme.org/communes-forestieres
 - **Certification forestière PEFC** : www.ofme.org/pefc-paca
 - **Forêt privée** : www.ofme.org/crpf
 - **Forêt modèle de Provence** : www.ofme.org/foretmodele-provence

La Cartothèque interactive www.ofme.org/cartotheque

Mise en place en 2012 dans le cadre de l'Observatoire, la cartothèque interactive a pour but de contribuer à la diffusion de l'information forestière. Elle permet de représenter, à différentes échelles (communes, territoires, départements, région) et sous différentes formes (cartes, graphiques, tableaux), les données de la filière forêt-bois.

Cet outil propose une centaine d'indicateurs pour caractériser la forêt et ses activités en Provence-Alpes-Côte d'Azur, tout en permettant à l'utilisateur de personnaliser ses analyses au sein des espaces thématiques.

Elle est directement accessible à partir du site internet de l'Observatoire.

ÉCRIRE @ ...



Concernant l'Observatoire et les informations forestières disponibles sur le site internet :
isabelle.desmartin@communesforestieres.org
Concernant la mise à disposition des analyses de données et la cartographie :
annelise.victoire@communesforestieres.org

Sommaire

↳ L'Observatoire - Les Données & chiffres-clés	3
↳ Le site www.ofme.org	4

Partie 1 : les indispensables

1.1 Ressources forestières - La forêt, première occupation du sol	8-9
1.2 Gestion forestière - La planification de la gestion des forêts	10-11
1.3 Politiques territoriales - Les politiques forestières et les outils d'analyse territoriale	12-13
1.4 Valorisation du bois - Les débouchés des bois régionaux	14-15
1.5 Économie du bois - Les entreprises de la filière forêt-bois	16-17
1.6 Accueil du public en forêt - La relation forêts / espaces urbains	18-19
1.7 Biodiversité et protection de la forêt - La protection des forêts	20-21
1.8 Risques en forêt - Les communes et la forêt face au risque incendie	22-23

Partie 2 : les thématiques

2.1 Ressources forestières - Le marché des forêts	26-27
2.2 Gestion forestière - La gestion durable des forêts	28-29
2.3 Politiques territoriales - Les financements en faveur de la filière forêt-bois	30-31
2.4 Valorisation du bois - Les échanges commerciaux de produits bois	32-33
2.5 Économie du bois - Les entreprises et les formations de la filière forêt-bois	34-35
2.6 Accueil du public en forêt - Le tourisme dans l'économie locale	36-37
2.7 Biodiversité et protection de la forêt - La diversité des peuplements forestiers	38-39
2.8 Risques en forêt - Les conséquences du changement climatique	40-41

↳ Retour d'utilisateur	42
↳ Retour de contributeur	43
↳ Lexique	44-45
↳ Notifications	46

LES INDISPENSABLES

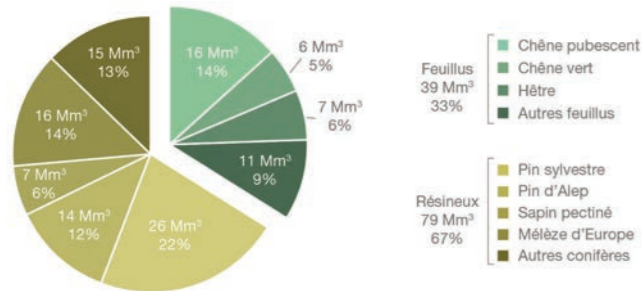


1.1 Ressources forestières

50% du territoire régional sont boisés

1.572 million d'hectares de forêt

VOLUME DE BOIS SUR PIED DES ESSENCES FORESTIÈRES DOMINANTES



Sources : IGN Campagnes d'inventaire 2009 - 2013

La forêt, première occupation du sol

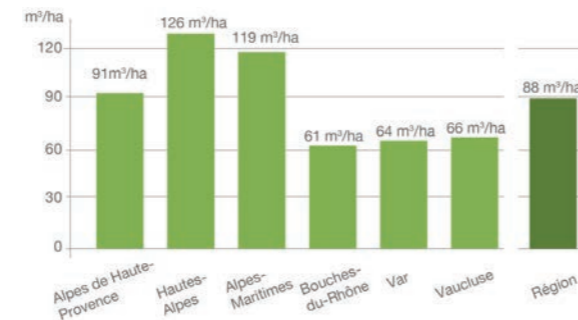
50% de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur sont couverts par des espaces forestiers, ce qui en fait la deuxième région administrative française la plus boisée derrière la Corse (58%). La région dispose de 1 572 000 hectares de forêts, soit 9% de la surface forestière française. Les Alpes de Haute-Provence, les Alpes-Maritimes et le Var sont les trois départements les plus boisés de la région avec des taux de boisement supérieurs à 50%. L'accroissement naturel est de 2,9 millions de m³ par an dans la région.

La répartition des surfaces de peuplements purs de feuillus (40%) et de résineux (40%) est équilibrée. Les peuplements mixtes représentent 20% de la surface forestière totale.

Avec 118 millions de m³ (Mm³) de bois sur pied (5% du volume national), le volume de bois dans la région est relativement faible au vu de la surface couverte par les forêts. Une fois le volume de bois rapporté à l'hectare, le ratio est de 88 m³/ha, soit le plus faible de France (163 m³/ha moyenne nationale). La situation diffère à l'intérieur de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur : pour les départements alpins (04, 05 et 06) la moyenne est de 112 m³/ha tandis qu'elle n'est que de 64 m³/ha pour les autres départements de la région.

Les 2/3 des volumes de bois disponibles, soit 79 Mm³, sont composés d'essences résineuses. Les principales essences forestières de la région sont le Pin sylvestre (26 Mm³), le Chêne pubescent (16 Mm³) et le Mélèze d'Europe (16 Mm³).

VOLUME DE BOIS SUR PIED À L'HECTARE

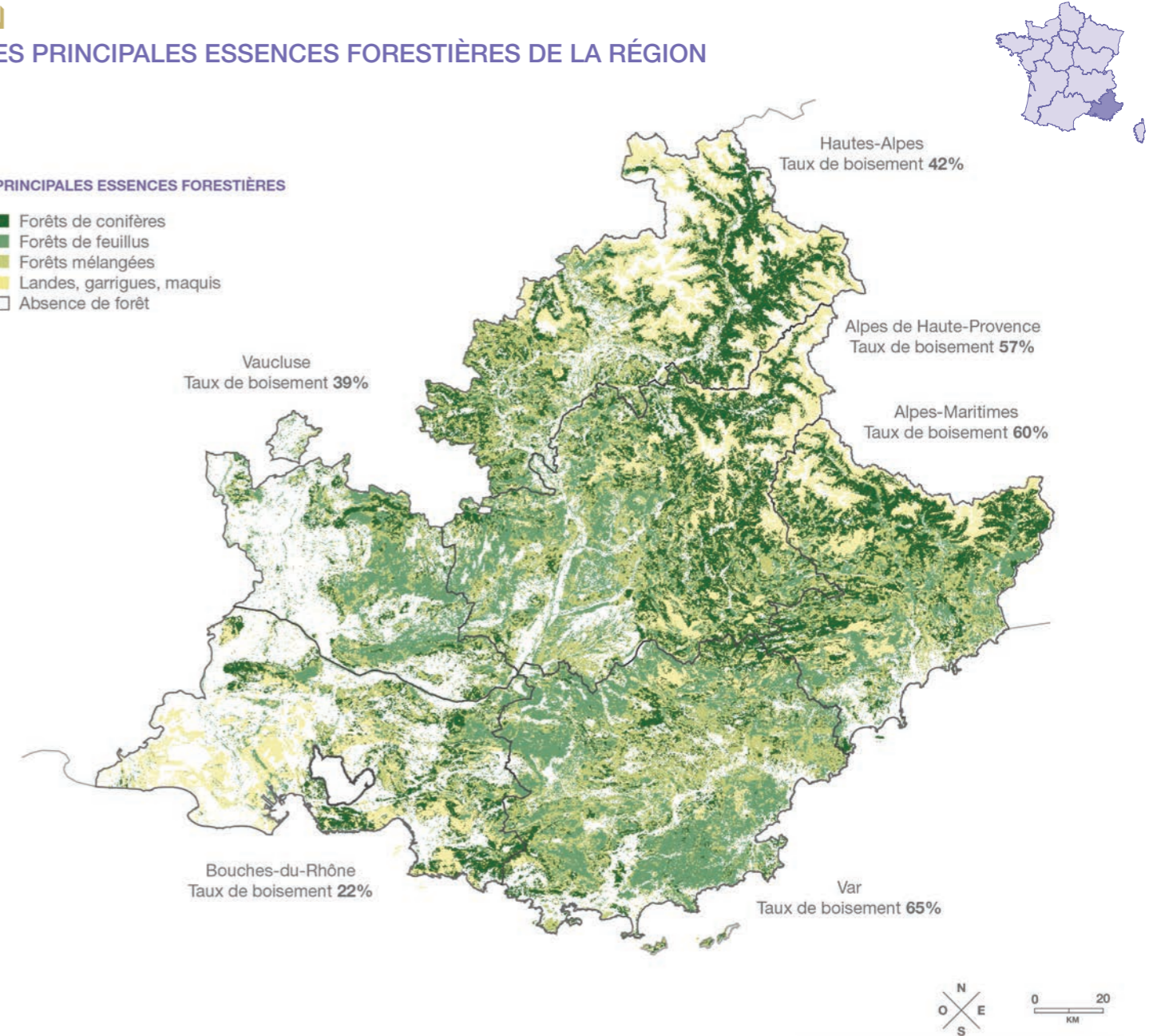


Sources : IGN Campagnes d'inventaire 2009 - 2013

LES PRINCIPALES ESSENCES FORESTIÈRES DE LA RÉGION

PRINCIPALES ESSENCES FORESTIÈRES

- Forêts de conifères
- Forêts de feuillus
- Forêts mélangées
- Landes, garrigues, maquis
- Absence de forêt



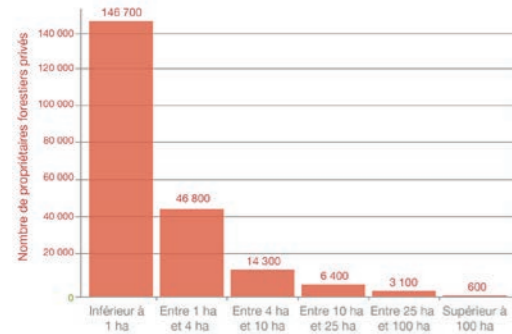
Sources : BD Carto® - © IGN, PFAR PACA n°8410 IFN Carto Cycle V (BD Forêt v2)

1.2 Gestion forestière

↘
46%
des forêts possèdent un document de gestion valide

↘
65%
des forêts appartiennent à des propriétaires privés

↘
RÉPARTITION DU NOMBRE DE PROPRIÉTAIRES FORESTIERS PRIVÉS



Source : CNPF PACA 2009

La planification de la gestion des forêts

La répartition par type de propriétaires forestiers se situe dans la moyenne nationale avec 65% de forêts privées. Dans les 35% de forêt appartenant à des propriétaires publics, l'État possède 10% des forêts tandis que les 25% restants sont aux mains différents propriétaires publics (collectivités, établissements publics). Les forêts privées appartiennent à plus de 217 800 propriétaires dans la région. 67% d'entre eux possèdent des parcelles de moins de 1 ha, représentant au total seulement 8% de la forêt.

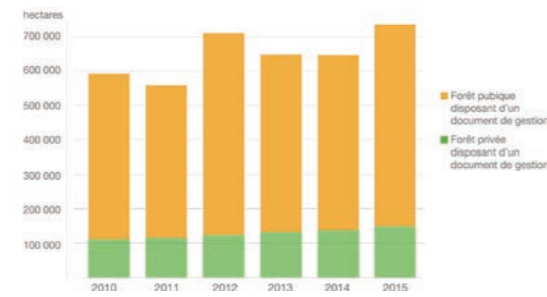
La réalisation des coupes et des travaux dans les forêts publiques et dans les forêts privées est encadrée par des documents de gestion. Dans la région, 719 400 ha de forêts sont dotés d'un document de gestion en cours de validité, soit 47% de la forêt régionale.

Les documents de gestion des forêts privées* couvrent 147 000 ha. Le taux de réalisation des PSG obligatoires, uniquement pour les propriétés de plus de 25 ha, est de 54%, en hausse par rapport à 2014 (51%).

Dans les forêts publiques, la planification des actions de gestion des forêts passe par des documents d'aménagements mis en œuvre par l'Office national des forêts (ONF). Le taux de réalisation des aménagements en forêt publique est de 86%, représentant 572 400 ha, en hausse par rapport à 2014 (77%).

* Plan Simple de Gestion (PSG), Code de Bonnes Pratiques Sylvicoles (CBPS) et Règlement Type de Gestion (RTG)

↘
SURFACE COUVERTE PAR DES DOCUMENTS DE GESTION

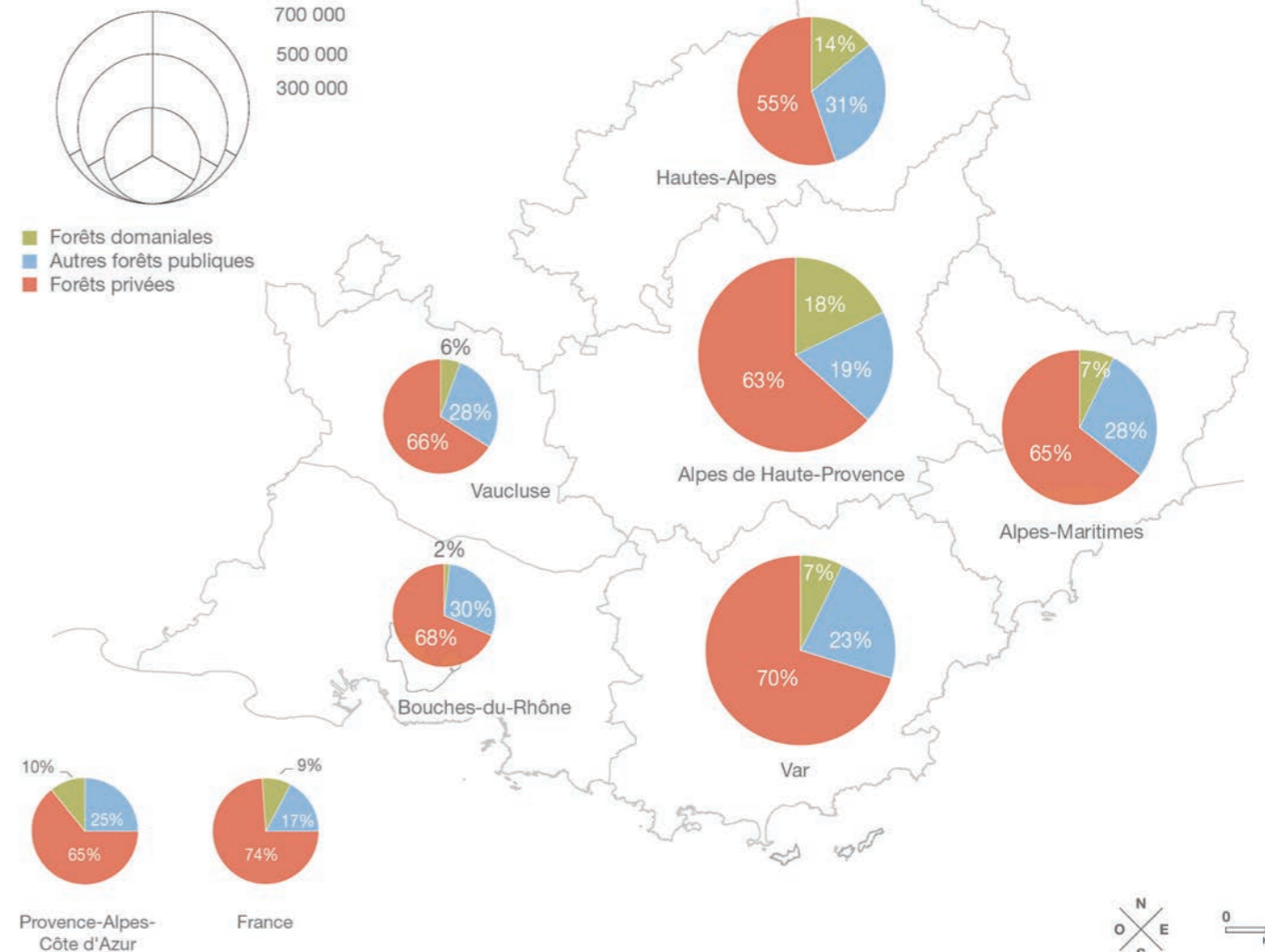


Source : ONF 12/2015 - CNPF PACA 12/2015

↘
RÉPARTITION PAR TYPES DE PROPRIÉTAIRES FORESTIERS



TYPE DE PROPRIÉTAIRE FORESTIER (HA)



1.3 Politiques territoriales

18 projets forestiers dont 10 CFT en cours d'exécution

53 PAT/SAT, PDM et Schémas de desserte

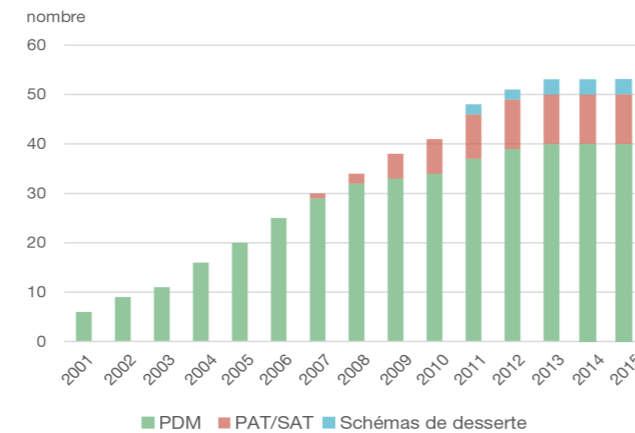
Les politiques forestières et les outils d'analyse territoriale

Afin d'accompagner leurs réflexions sur la place de la forêt et du bois, certains territoires portent un projet forestier de territoire qui peut se matérialiser par l'outil Charte forestière de territoire (CFT). Ce dernier permet d'élaborer un projet partagé, faisant de la forêt et du bois, un atout pour le développement local.

Au total, 18 territoires sont engagés dans une démarche de Charte ou portent un projet forestier dans la région. 10 CFT sont en cours d'exécution. De nouveaux projets forestiers émergent dans plusieurs territoires : PNR du Mont Ventoux (84), la Communauté de Communes de l'Embrunais-Savinois (05) et le territoire du Champsaur-Valgaudemar (05).

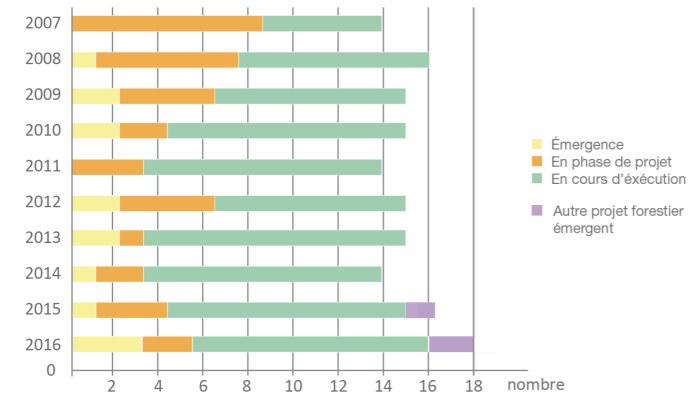
Pour affiner les besoins des territoires en matière de données sur la filière forêt-bois à leur échelle, des outils d'analyses tels que les Plans d'Approvisionnement Territoriaux (PAT), les Plans de Développement de Massif (PDM) et les Schémas de desserte ont été mis en place. Au total, on dénombre 53 outils qui couvrent 51% de la forêt régionale et concernent 502 communes.

DÉVELOPPEMENT DES OUTILS D'ANALYSE



Sources : DRAAF PACA 2015 - CNPF PACA 2015 - Communes forestières PACA 2015

ÉTAT D'AVANCEMENT DES DYNAMIQUES FORESTIÈRES



Source : Communes forestières Provence-Alpes-Côte d'Azur - 2016

ÉTAT D'AVANCEMENT DES PROJETS FORESTIERS

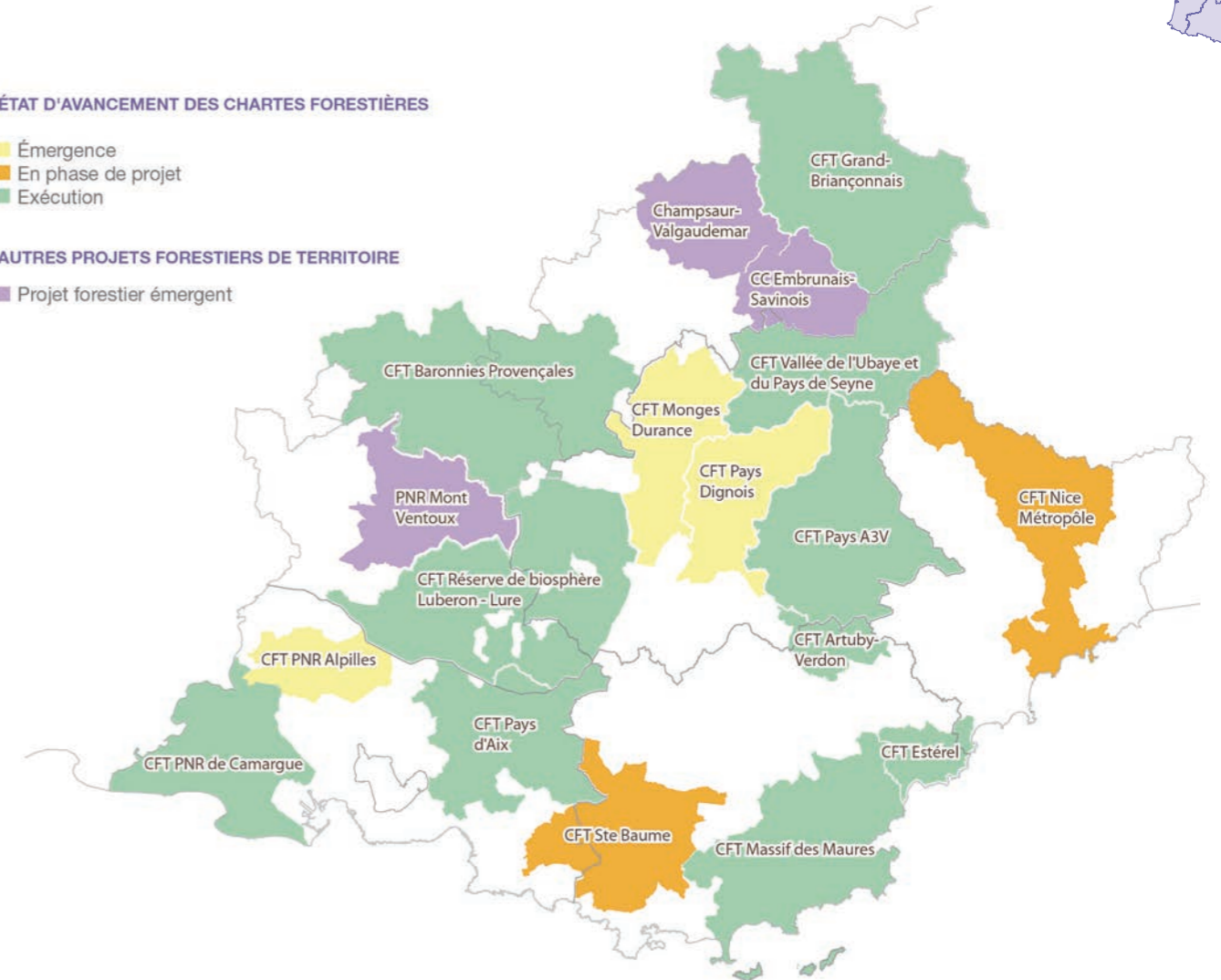


ÉTAT D'AVANCEMENT DES CHARTES FORESTIÈRES

- Émergence
- En phase de projet
- Exécution

AUTRES PROJETS FORESTIERS DE TERRITOIRE

- Projet forestier émergent



Sources : BD Carto® - © IGN, PFAR PACA n°8410 Communes forestières 01-2016

1.4 Valorisation du bois

↘
284
chaufferies
automatiques
au bois énergie

↘
725 000
m³ environ de
bois exploités
dans la région
(en 2014)

Les débouchés des bois régionaux

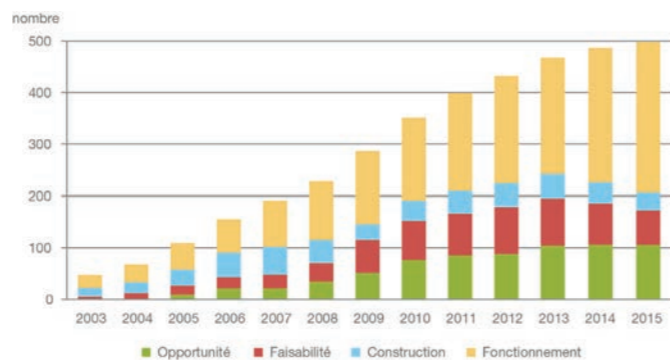
Les volumes de bois récoltés dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur se situent depuis 2010 autour de 720 000 m³/an. En 2014, ce sont près de 725 000 m³ qui ont été récoltés, répartis selon trois principaux débouchés : 41% dans l'industrie, 39% en énergie et 20% dans la construction. Ce volume de bois récolté dans la région correspond à environ 2% de la récolte nationale.

L'augmentation de la part de la récolte destinée au bois énergie, passant de 25% en 2010 à 39% en 2015, résulte notamment du développement des chaufferies automatiques fonctionnant au bois énergie ces 10 dernières années. En 2015, les 284 chaufferies en fonctionnement représentent une puissance de 112 660 kW pour une consommation de 90 270 tonnes* de plaquettes (forestières et de scieries) et 10 406 tonnes d'autres combustibles (DIB, déchets d'élagage et sciures).

La production de sciage se situe actuellement à un niveau historiquement bas. Les scieries de la région ont produit 46 400 m³ de sciage, dont la moitié est du sapin-épicéa de qualité charpente. L'activité de sciage se concentre dans les départements alpins des Hautes-Alpes et des Alpes-Maritimes. Ces deux départements représentent à eux seuls 78% de l'activité de sciage, soit 36 100 m³ en 2014.

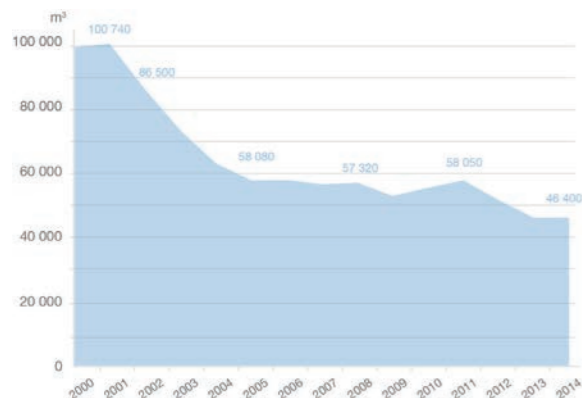
* Les données sont converties en tonnes bois vert (50% d'humidité)

↘ ÉVOLUTION DU NOMBRE DE CHAUFFERIES



Sources : Communes forestières Provence-Alpes-Côte d'Azur - 2003-2016

↘ ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION DE SCIAGE

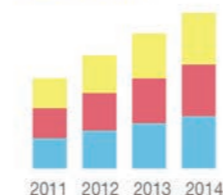


Sources : DRAAF PACA - EAB 2000-2014

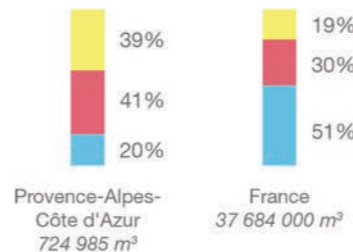
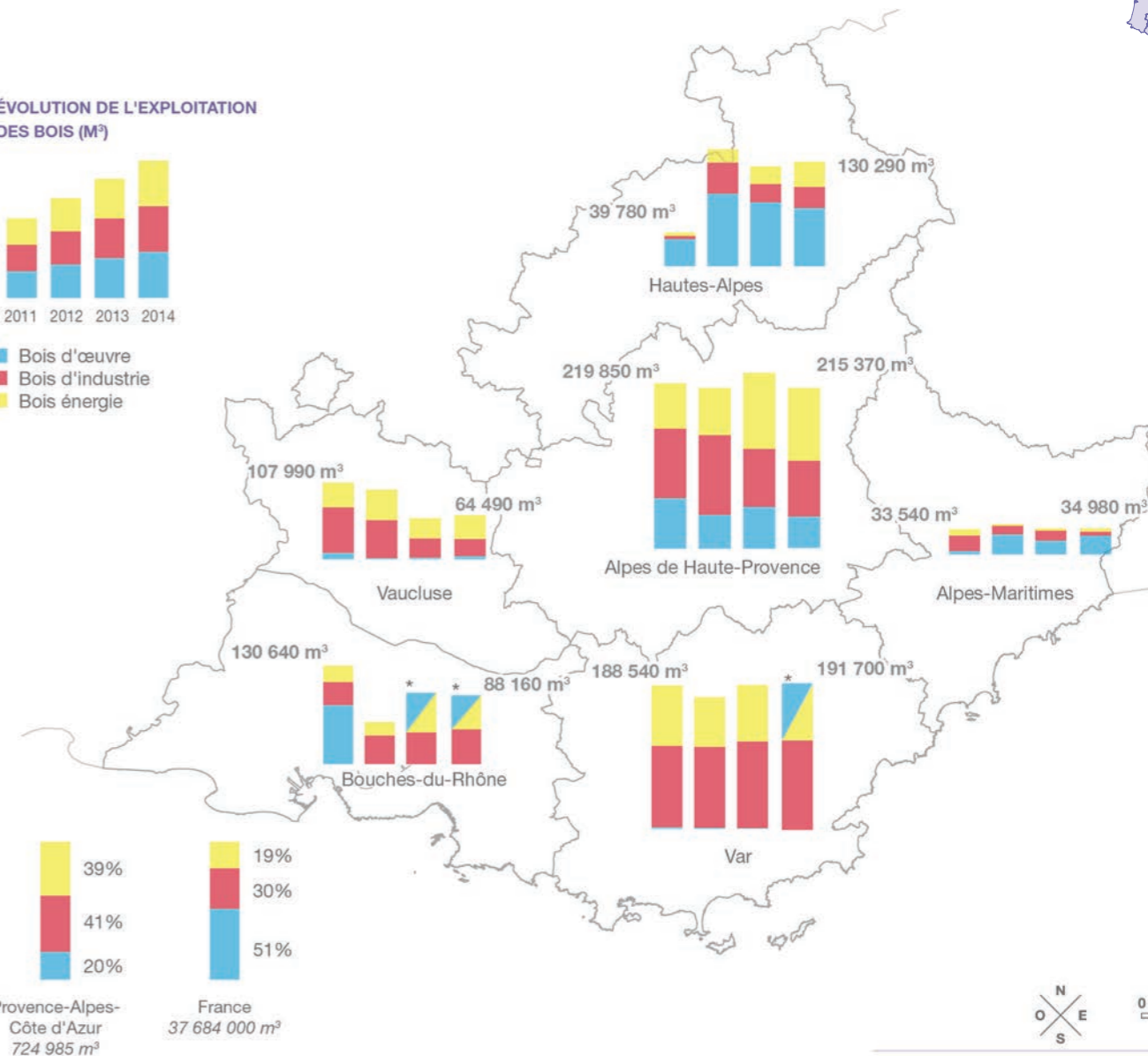
↘ ÉVOLUTION DES VOLUMES DE BOIS EXPLOITÉS



ÉVOLUTION DE L'EXPLOITATION DES BOIS (M³)



■ Bois d'œuvre
■ Bois d'industrie
■ Bois énergie



* La répartition entre le bois d'œuvre et le bois énergie n'est pas disponible.



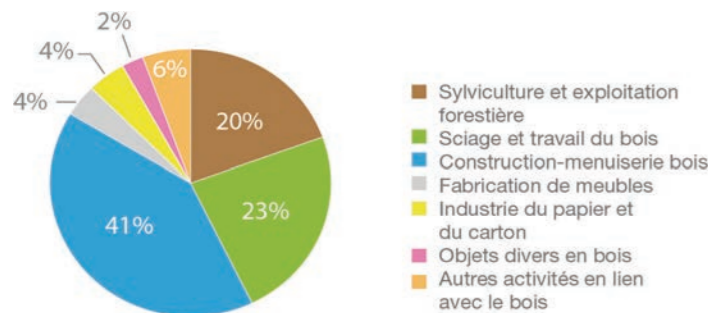
Sources : BD Carto® - © IGN, PFAR PACA n°8410
DRAAF PACA - EAB 2011-2014

1.5 Économie du bois

↘
11 000
emplois en
cœur de filière

↘
359
millions d'€
de valeur
ajoutée

↘ LA RÉPARTITION DES SECTEURS D'ACTIVITÉ DE LA FILIÈRE RÉGIONALE



Source : © INSEE - Communes forestières - DRAAF 2011

Les entreprises de la filière forêt-bois

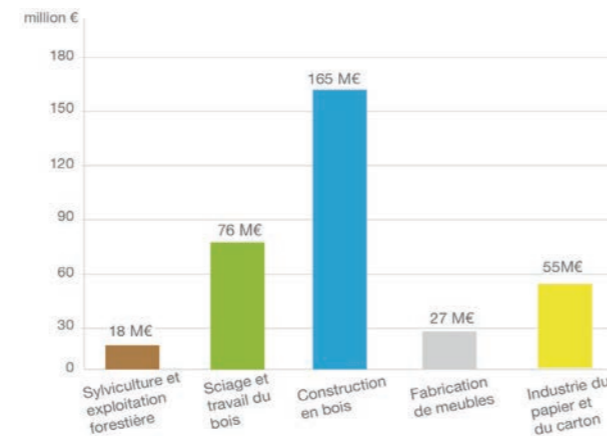
Le cœur de la filière* forêt-bois emploie 8 280 salariés répartis dans plus de 2 800 établissements. Ces emplois représentent 0,5% des salariés de la région. Aux emplois salariés s'ajoutent les emplois de chefs d'entreprises non salariés, estimés à 2 700 dans le cœur de filière soit un total de 10 980 emplois liés à la filière forêt-bois.

Parmi les secteurs les plus dynamiques en région, le segment de la construction-menuiserie bois emploie 3 049 salariés, soit 37% des salariés de la région. Ces salariés sont répartis dans les 1 160 établissements soit 41% des entreprises régionales.

La valeur ajoutée créée par les entreprises de la région s'élève à 359 millions d'euros. Cet indicateur désigne le supplément de valeur qu'une entreprise, grâce à son activité, apporte au bien. Les secteurs qui produisent la plus forte valeur ajoutée dans la région sont ceux de la construction (165 millions d'euros), du sciage et travail du bois (76 millions d'euros) et de l'industrie du papier et du carton (55 millions d'euros).

* À propos des données sur la filière forêt-bois, voir notifications p.46.

↘ LA VALEUR AJOUTÉE DES ENTREPRISES RÉGIONALES DE LA FILIÈRE

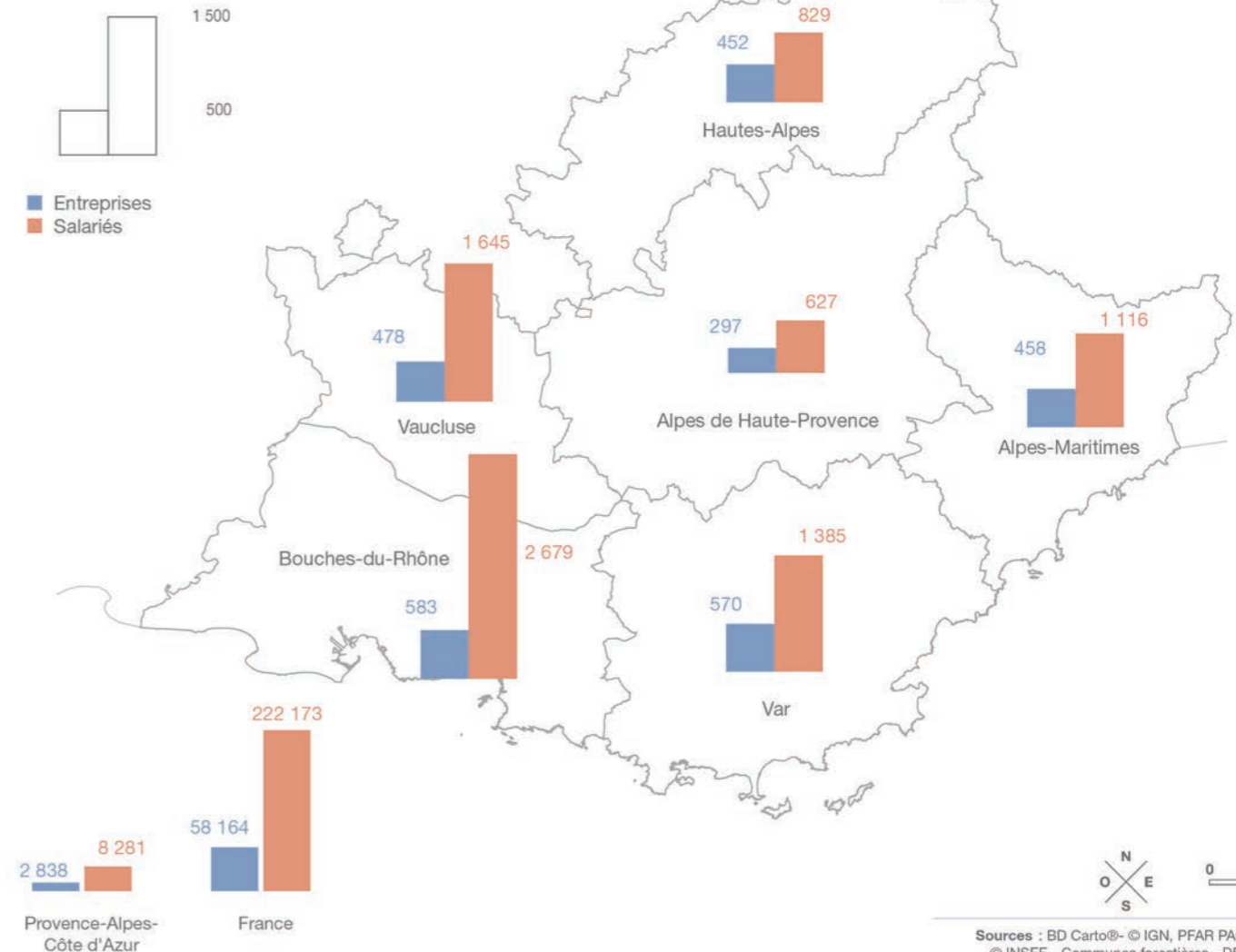


Source : © INSEE - Communes forestières - DRAAF 2011

↘ LES ENTREPRISES DE LA FILIÈRE FORÊT-BOIS



NOMBRE D'ENTREPRISES
ET DE SALARIÉS



Sources : BD Carto® - © IGN, PFAR PACA n°8410
© INSEE - Communes forestières - DRAAF 2011

1.6 Accueil du public en forêt

0.32
hectare de
forêt par
habitant

53%
des forêts
sont dans
une aire
urbaine*

La relation forêts / espaces urbains

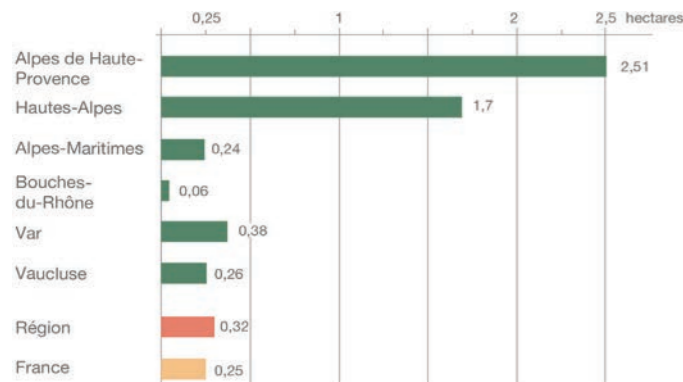
Les espaces forestiers périurbains de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur font l'objet d'une forte demande sociale en tant qu'espaces récréatifs (tourisme, loisir, sport) ou paysage à préserver. Avec 0,32 hectare de forêt par habitant, la région se situe au-dessus de la moyenne nationale (0,25 ha). Cependant, la situation est différente selon les départements, notamment alpins, dans lesquels la forêt est un élément prépondérant dans le paysage et où la population est plus faible.

Les espaces urbains et leurs périphéries regroupent la majeure partie de la population : la forêt située à l'intérieur de ces espaces a donc un fort impact social.

Les aires urbaines regroupent un ensemble de communes constitué par un pôle urbain de plus de 10 000 emplois, et par des communes rurales ou une couronne périurbaine dont au moins 40% de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes à proximité. À ces aires urbaines, on peut ajouter les communes dites multipolarisées, dépendantes de deux aires urbaines. Ainsi au total, dans les 529 communes concernées, ce sont 824 800 hectares de forêts influencées par ces périmètres urbains, soit 53% de la forêt régionale.

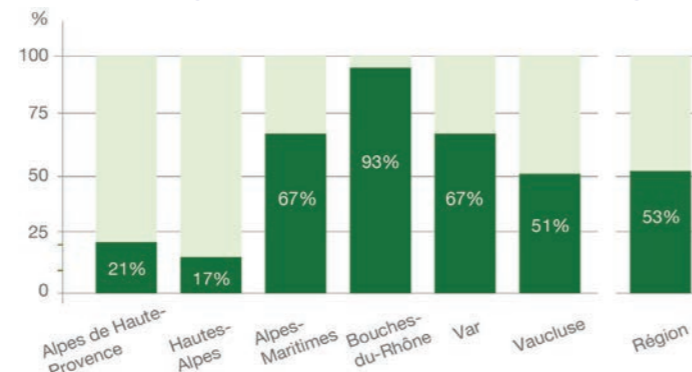
* aire de plus de 20 000 habitants

PART DE FORÊT PAR HABITANT



Sources : IGN Campagnes d'inventaire 2009-2013 - INSEE 2016

FORÊTS DANS LES GRANDES AIRES URBAINES (SUPÉRIEURES À 20 000 HAB)

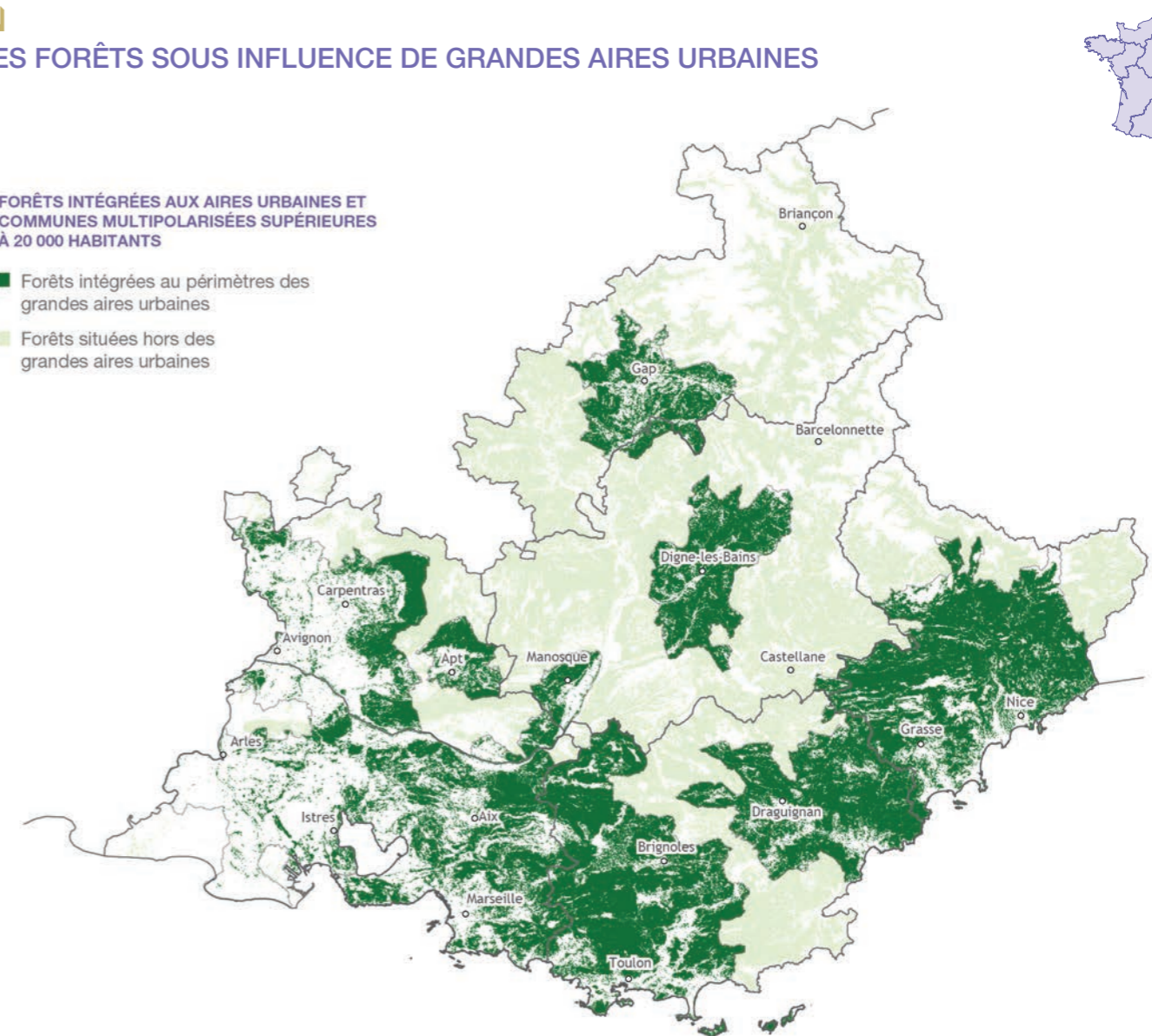


Sources : INSEE 2016 - BD Forêt v2 - Communes forestières 2016

LES FORÊTS SOUS INFLUENCE DE GRANDES AIRES URBAINES

FORÊTS INTÉGRÉES AUX AIRES URBAINES ET COMMUNES MULTIPOLARISÉES SUPÉRIEURES À 20 000 HABITANTS

- Forêts intégrées au périmètres des grandes aires urbaines
- Forêts situées hors des grandes aires urbaines



Sources : BD Carto® - © IGN, PFAR PACA n°8410
IGN BD Forêt v2, INSEE 2016

1.7 Biodiversité et protection de la forêt

52% des forêts dans une zone de protection contractuelle

10% des forêts dans une zone de protection réglementaire

La protection des forêts

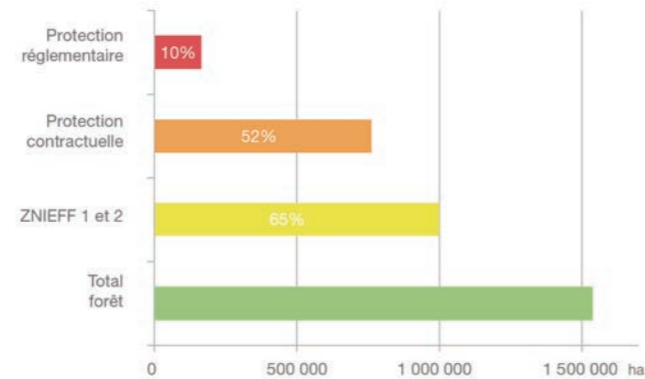
Pour protéger les espaces forestiers de la région, l'État et les collectivités ont mis en place différents périmètres environnementaux qui se différencient par leur degré de protection. Ces zonages permettent d'encadrer les actes de gestion (travaux, coupes) et de préserver la biodiversité.

10% des forêts de la région sont compris dans des zonages réglementaires (zones de cœur de Parcs Nationaux, Réserves Naturelles Nationales, Réserves Naturelles Régionales, Réserves biologiques, zones centrales de Réserve de biosphère, Arrêtés de Biotope, Sites classés). Au cœur de ceux-ci, une législation spécifique encadre les coupes et travaux forestiers.

Près de 820 000 hectares de forêts, soit 52%* de la forêt régionale, sont situés dans un zonage contractuel mis en place à l'initiative des collectivités (Parc Naturel Régional, sites Natura 2000, Aire optimale d'adhésion au Parc National, ZICO (Zone importante pour la conservation des oiseaux)).

Les ZNIEFF (Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique) recouvrent 65%* des forêts. Elles permettent d'identifier des secteurs présentant un fort intérêt biologique ou écologique ainsi qu'un bon état de conservation.

PÉRIMÈTRES DE PROTECTION EN FORÊT



Sources : DREAL PACA 2015 -BD Forêt v2

PARC NATIONAL

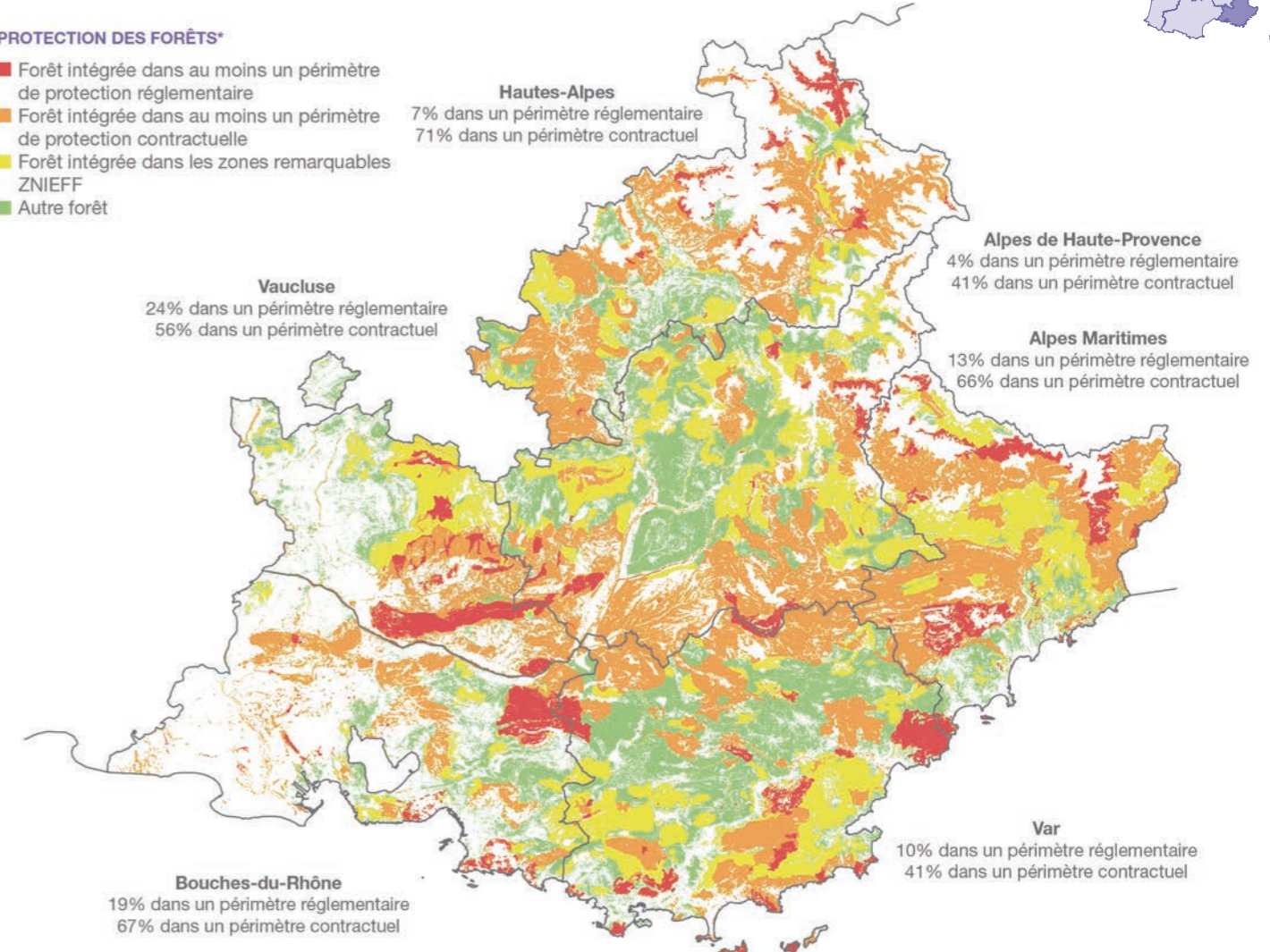


Sources : Le Parc National du Mercantour - B. Vial

LA FORÊT AU SEIN DES PÉRIMÈTRES DE PROTECTION

PROTECTION DES FORÊTS*

- Forêt intégrée dans au moins un périmètre de protection réglementaire
- Forêt intégrée dans au moins un périmètre de protection contractuelle
- Forêt intégrée dans les zones remarquables ZNIEFF
- Autre forêt



* Lorsque des périmètres de protection se superposent, seul celui appartenant au plus haut niveau de protection est représenté sur la carte.

1.8 Risques en forêt

408 feux de forêt en 2015

75 PPRIF approuvés

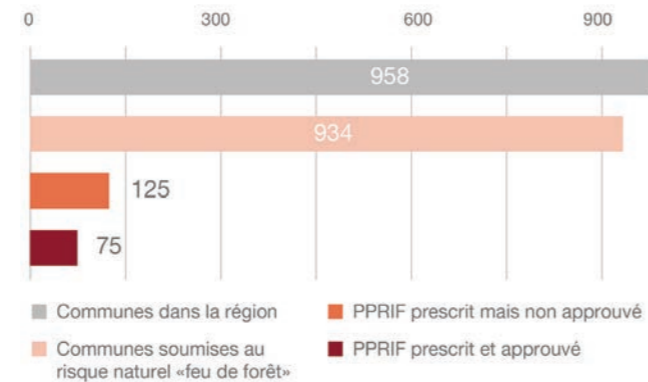
Les communes et la forêt face au risque incendie

Le risque incendie est très important dans les régions méditerranéennes. La région Provence-Alpes-Côte d'Azur est très impactée par ce risque avec 934 communes (97% des communes) identifiées par l'État comme sensibles au risque «feu de forêt». L'année 2015 est marquée par une légère hausse des incendies de forêt : 408 feux (+170 départs de feux par rapport à 2014) pour 690 hectares de superficies incendiées (+ 430 ha par rapport à 2014).

Afin d'améliorer la prévention des incendies, l'État a mis en place des Plans de Prévention du Risque Incendie de Forêt (PPRIF). Les objectifs sont de réduire le nombre de personnes exposées, d'améliorer la sécurité des personnes et de limiter les dommages aux biens et activités. Dans la région, 125 PPRIF sont prescrits et 75 sont approuvés en 2015 (+36% depuis 2014).

La majorité des PPRIF prescrits est localisée dans les zones littorales fréquentées. Ces zones sont considérées comme plus difficilement défendables de par la présence d'une population importante et de nombreux touristes durant la période estivale, période la plus exposée au risque incendie.

LES COMMUNES ET LE RISQUE INCENDIE

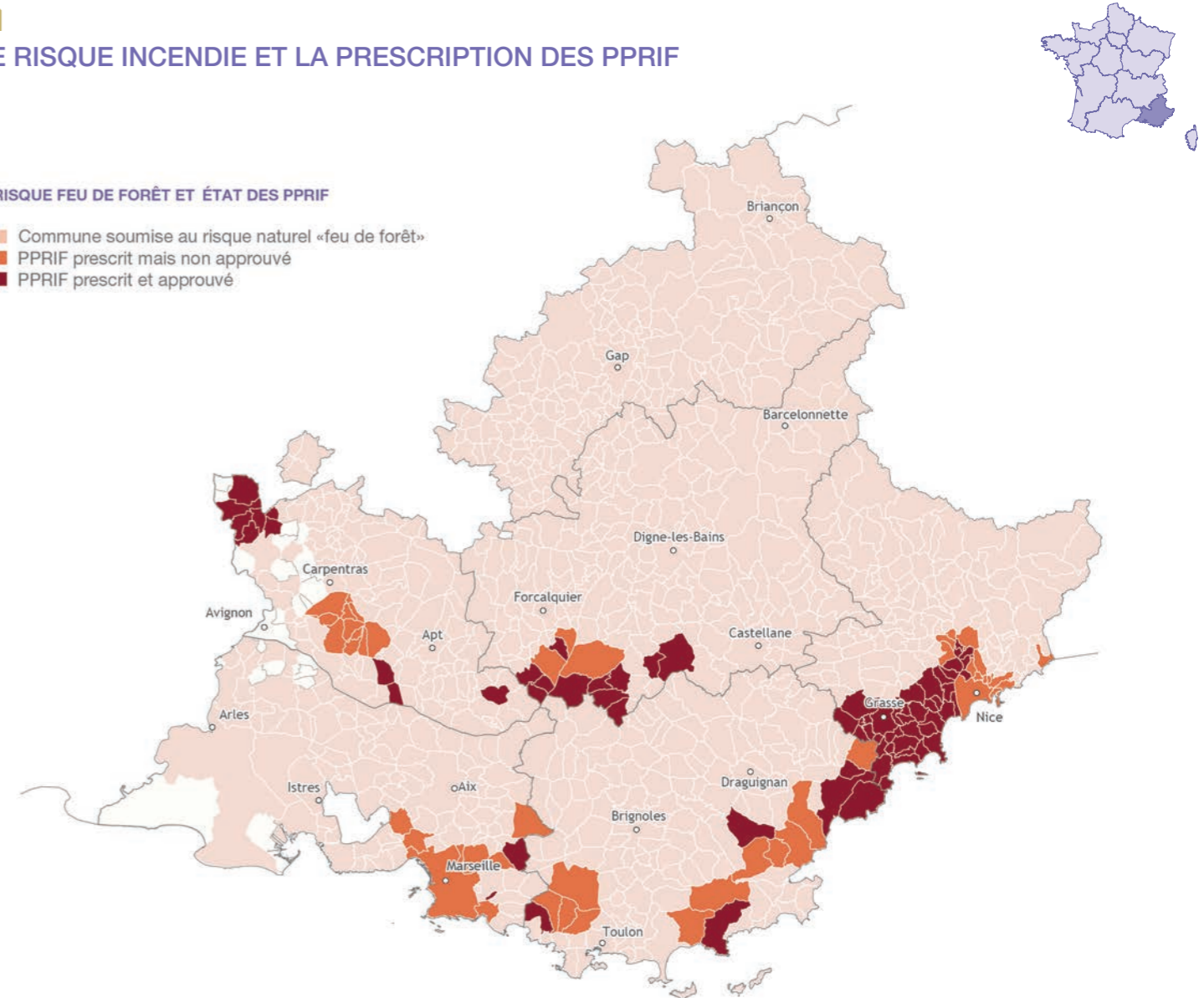


Source : Ministère de l'Écologie de Développement Durable et de l'Énergie 01/2016

LE RISQUE INCENDIE ET LA PRESCRIPTION DES PPRIF

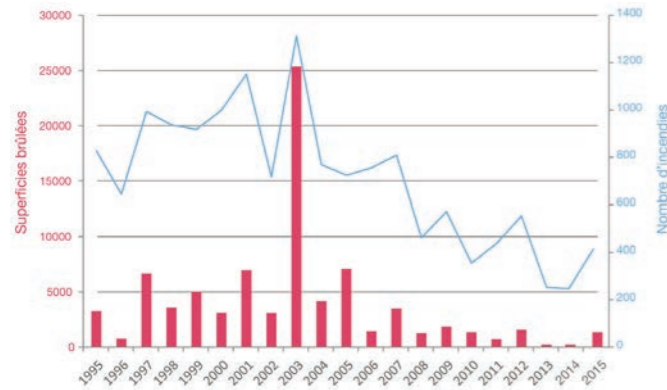
RISQUE FEU DE FORÊT ET ÉTAT DES PPRIF

- Commune soumise au risque naturel «feu de forêt»
- PPRIF prescrit mais non approuvé
- PPRIF prescrit et approuvé



Sources : BD Carto®- © IGN, PFAR PACA n°8410
Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie 01/2016

ÉVOLUTION RÉGIONALE DES INCENDIES



Source : Ministère de l'Écologie de Développement Durable et de l'Énergie 01/2016

2.1 Ressources forestières

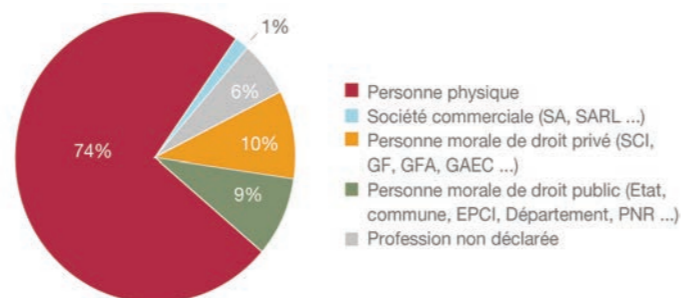
Le marché des forêts

Les ventes de forêts sont notifiées à l'ensemble des SAFER (Sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural). Ces dernières collectent un ensemble de données pour réaliser un état des lieux des achats et des ventes de parcelles forestières.

Ainsi, la SAFER de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur a compilé les ventes de parcelles forestières* réalisées entre 2013 et 2015. 6 000 ventes ont été constatées sur cette période pour une surface totale de 20 480 ha. Le montant global de ces transactions représente plus de 141 millions d'euros. On constate que les prix des forêts sont très hétérogènes, allant de 1 880 €/ha dans les Alpes de Haute-Provence à plus de 14 920 €/ha dans les Alpes-Maritimes. La localisation, la qualité des bois mais aussi l'accessibilité des parcelles sont des critères qui influent sur le prix de vente.

Le profil des acheteurs de parcelles est majoritairement composé de personnes physiques (74%). Les personnes morales de droit privé (SCI, GF, GFA, GAEC...) effectuent 10% des transactions et les personnes morales de droit public (État, Département, commune...) 9%.
* À propos des données sur le marché des forêts, voir notifications p.46.

PROFIL DES ACHETEURS DE PARCELLES FORESTIÈRES ENTRE 2013 ET 2015

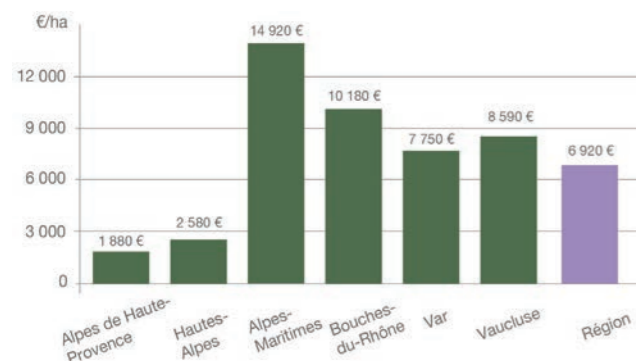


Source : SAFER PACA 2013-2015 - BD Forêt v2

74% des acquéreurs sont des personnes physiques

6 000 ventes de parcelles forestières entre 2013 et 2015

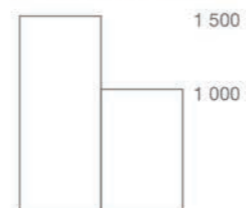
PRIX DE VENTE DES FORÊTS ENTRE 2013 ET 2015 (EN € PAR HA)



Source : SAFER PACA 2013-2015 - BD Forêt v2

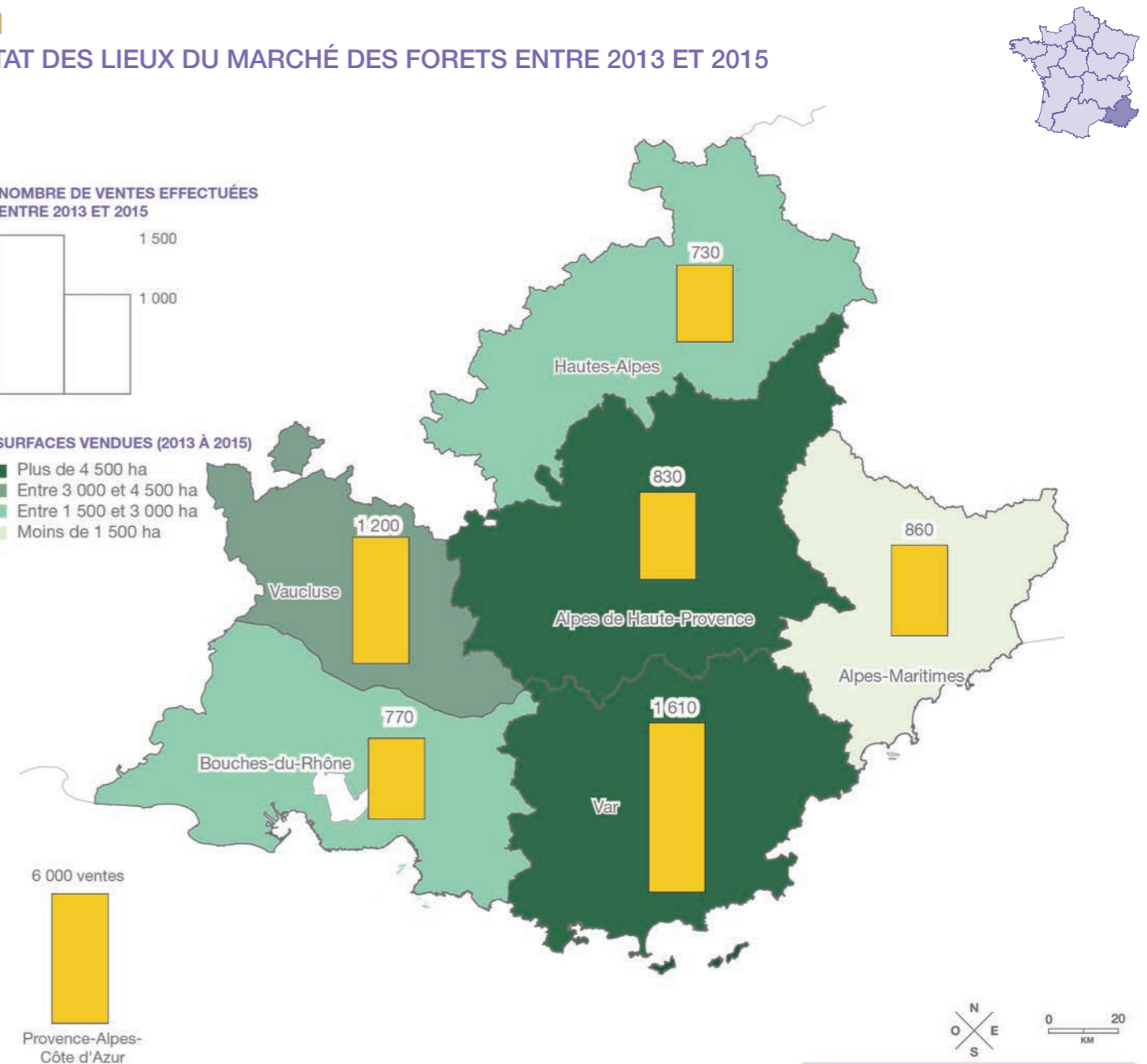
ÉTAT DES LIEUX DU MARCHÉ DES FORETS ENTRE 2013 ET 2015

NOMBRE DE VENTES EFFECTUÉES ENTRE 2013 ET 2015



SURFACES VENDUES (2013 À 2015)

- Plus de 4 500 ha
- Entre 3 000 et 4 500 ha
- Entre 1 500 et 3 000 ha
- Moins de 1 500 ha



6 000 ventes
Provence-Alpes-Côte d'Azur



Sources : BD Carto® - © IGN, PFAR PACA n°8410
SAFER PACA 2013-2015, BD Forêt v2

2.2 Gestion forestière

28%
des forêts
certifiées
PEFC

146
entreprises
certifiées PEFC

La gestion durable des forêts

Les systèmes de certification de gestion durable des forêts (PEFC et FSC) permettent de garantir une traçabilité, une gestion et une exploitation durables des forêts. PEFC est, en 2015, le seul système de certification à l'œuvre dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

La certification PEFC apporte une réponse aux préoccupations de consommation responsable des consommateurs. Afin de répondre à cette demande, en 2015, 146 entreprises sont certifiées dans la région : les négociants (60 entreprises) et les imprimeurs (24 entreprises) représentent 58% des entreprises certifiées. En 6 années, le nombre d'entreprises certifiées a été multiplié par 2,5.

Dans la région, 435 350 hectares de forêts sont certifiés soit 28% de la forêt régionale*. Les 146 collectivités adhérentes représentent 155 460 ha tandis que les 633 propriétaires privés représentent près de 52 650 ha. Le volume de bois récolté certifié PEFC en 2015 est de 215 010 m³ soit 30% de la récolte régionale.

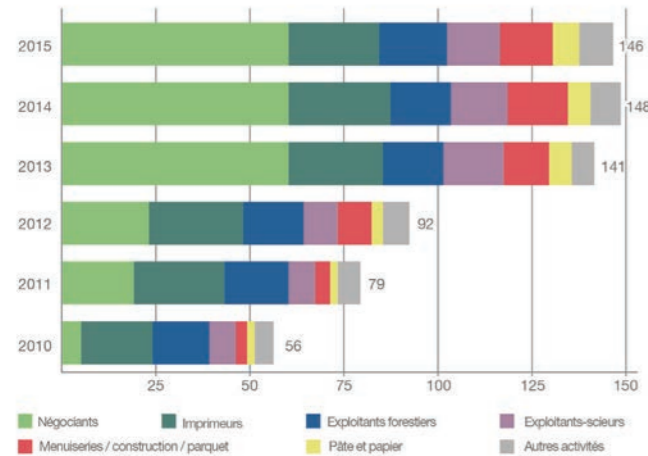
* Voir la notification sur les forêts domaniales certifiées PEFC, p.46.

RÉCOLTE DE BOIS CERTIFIÉS (m³)



Sources : EAB 2005-2014

ÉVOLUTION DES ENTREPRISES CERTIFIÉES PEFC



Sources : PEFC FRANCE 2010-2015

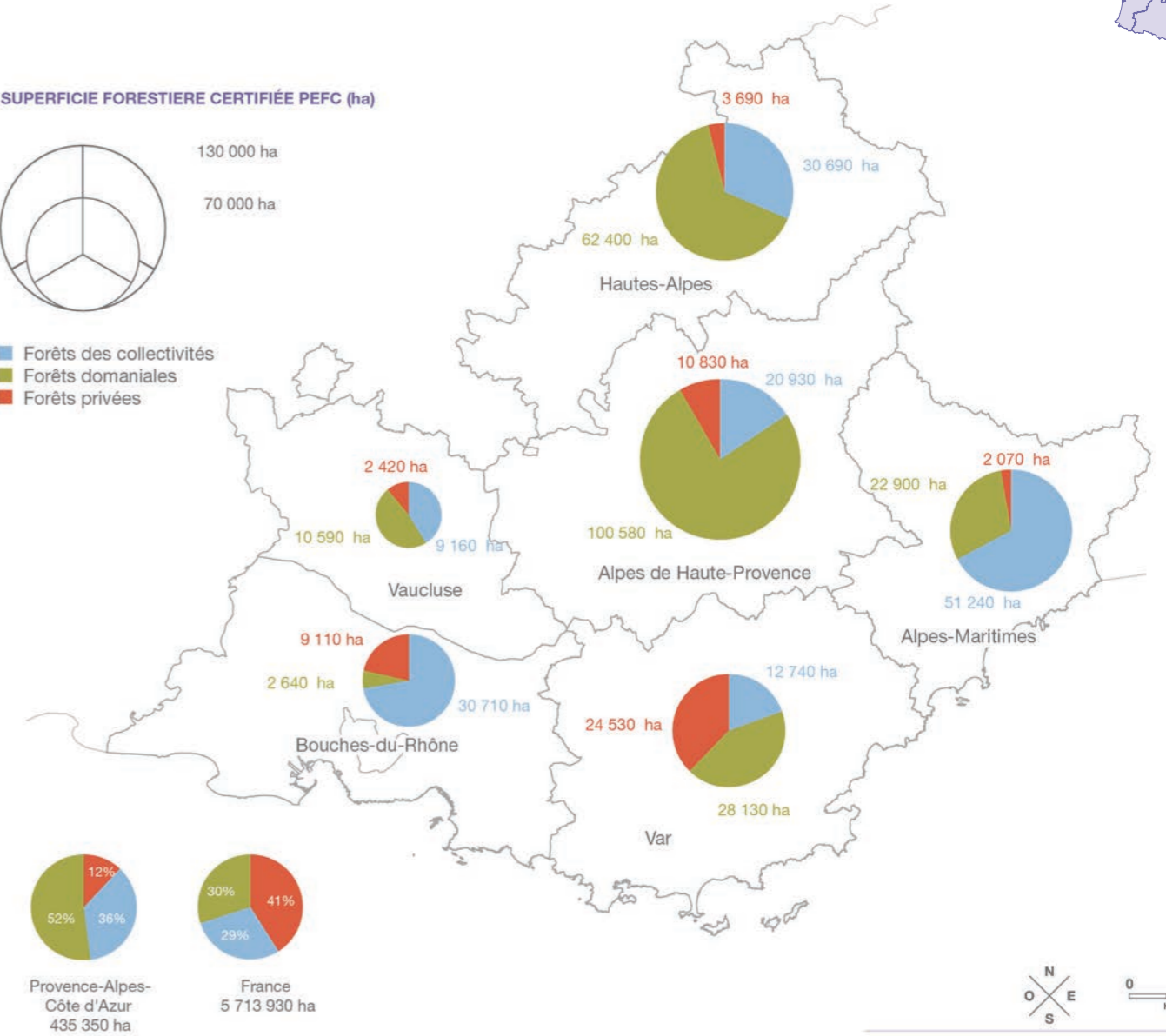
CERTIFICATION DE GESTION DURABLE DES FORÊTS PEFC



SUPERFICIE FORESTIERE CERTIFIÉE PEFC (ha)



- Forêts des collectivités
- Forêts domaniales
- Forêts privées



Provence-Alpes-Côte d'Azur
435 350 ha

France
5 713 930 ha



Sources : BD Carto® - © IGN, PFAR PACA n°8410
PEFC PACA 01/2016 - PEFC France 01/2016

2.3 Politiques territoriales

↳ **16** millions d'€ mobilisables pour la filière forêt régionale (2015-2020)

↳ **13** thématiques finançables

Les financements en faveur de la filière forêt-bois

Le développement de la filière forêt-bois est un enjeu important pour les territoires forestiers. La valeur ajoutée créée depuis l'amont jusqu'à l'aval des filières forestières permet de maintenir et créer des emplois sur ces territoires. L'activité touristique en lien avec les espaces naturels est également une source de développement.

Ainsi, différentes actions en lien avec la forêt permettent un développement des territoires et peuvent bénéficier de financements particuliers. La forêt revêt alors plusieurs atouts pour les élus, administrée dans une logique de conciliation et de hiérarchisation des usages à la croisée entre public et privé: exploitation-valorisation de la ressource, maîtrise du foncier, préservation de la biodiversité, développement du tourisme et des loisirs, valorisation des aménités, protection contre les risques...

De nombreux dispositifs d'aides publiques ont été construits pour agir sur les sujets de la multifonctionnalité de la forêt ainsi que sur l'offre et la demande en produits bois.

Sur la période 2015-2020, ces dispositifs proposent plus de 16 millions d'euros pour la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Les principaux dispositifs à l'œuvre dans la région sont :

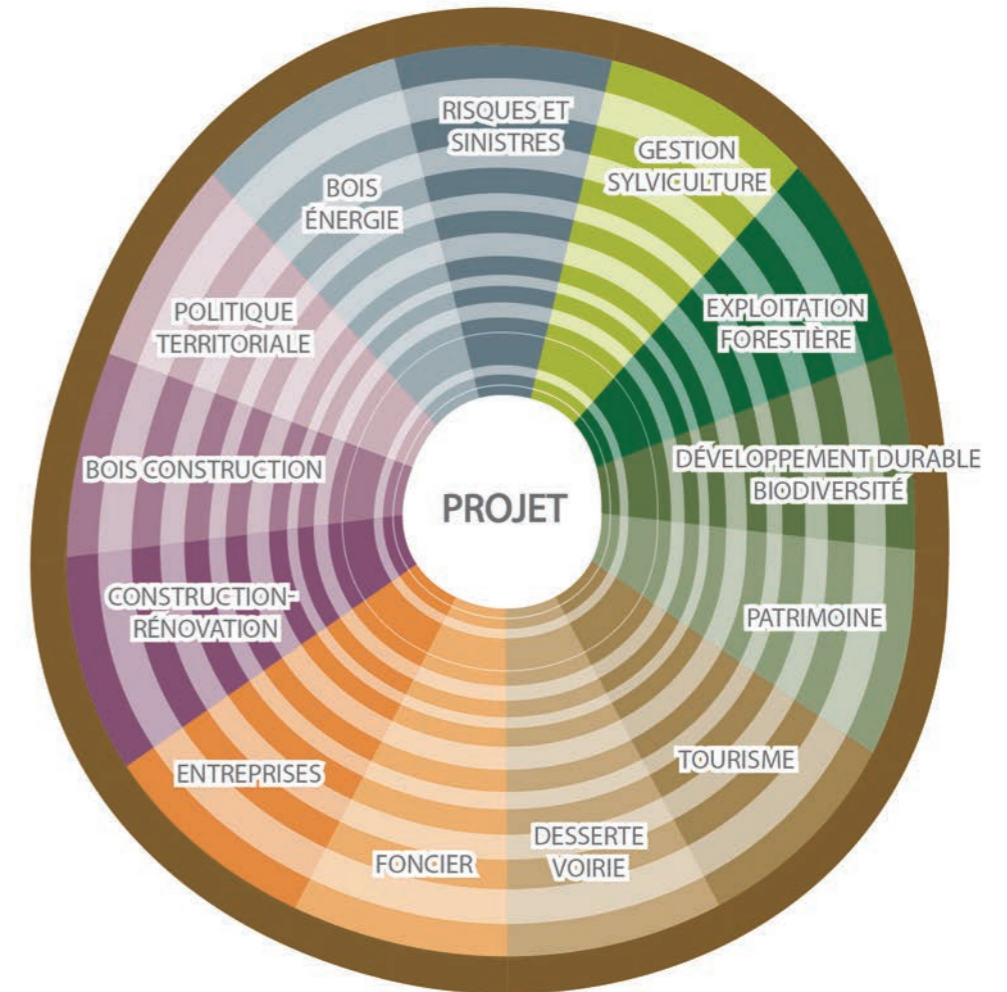
- FEADER (Fonds Européen Agricole de Développement Rural)
- FEDER (Fonds Européen de Développement Régional)
- CPER (Contrat de Plan Etat Région)
- CIMA (Convention Interrégionale du Massif des Alpes)
- POIA-FEDER (Programme Interrégional du Massif des Alpes)
- Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Appel à manifestation d'intérêt AMI DYNAMIC

Les aides publiques se sont notablement complexifiées depuis la nouvelle programmation européenne 2015-2020, favorisant une organisation des territoires en « mode projet ». Ainsi, les territoires organisés autour d'un projet forestier global seront à même de bénéficier de ces financements. La Charte forestière de territoire est un outil possible.

↳ FINANCEMENT D'UNE CHAUFFERIE BOIS



LES THÉMATIQUES FINANÇABLES DANS LE CADRE D'UN PROJET FORESTIER



2.4 Valorisation du bois

↘
218 950
tonnes de produits bois importés

↘
77 380
tonnes de produits bois exportés

Les échanges commerciaux de produits bois

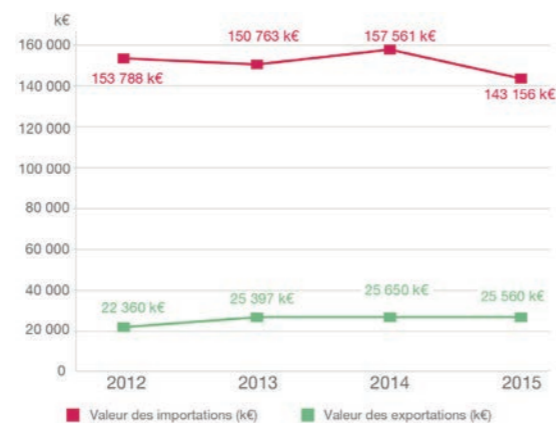
La balance commerciale de la France et notamment celle de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur est largement déficitaire concernant les produits bois.

En 2015, 77 380 tonnes de bois et d'objets en bois ont été exportées, représentant une valeur marchande de 25 millions d'euros. Ces volumes sont majoritairement exportés vers l'Italie (38%), la Chine (25%), la Belgique (25%) l'Espagne (14%) et le Maroc (8%). Les importations, en baisse par rapport à l'année précédente, sont de 218 950 tonnes. La valeur des importations est de 143 millions d'euros. Ces importations sont en provenance principalement d'Espagne (35%), d'Allemagne (29%), d'Italie (6%), de Belgique (4%) et de Chine (4%).

Les départements des Bouches-du-Rhône et du Var importent plus de produits issus du bois que ce qu'ils exportent. Cependant, le port de Marseille-Fos est une porte d'entrée régionale et nationale importante pour les marchandises bois. De plus, de nombreuses entreprises possèdent leur siège social dans les Bouches-du-Rhône.

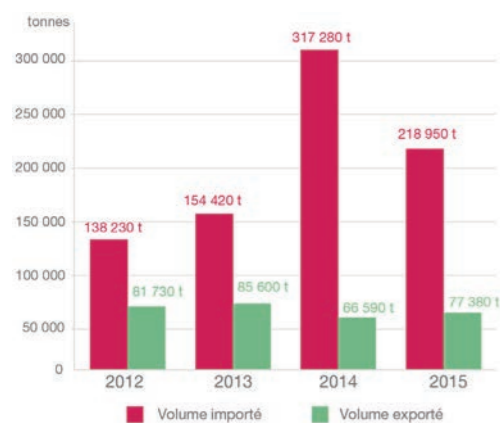
* À propos des données sur les produits bois, voir notifications p.46.

ÉVOLUTION RÉGIONALE DES ÉCHANGES DE PRODUITS BOIS (EN VALEUR)



Source : Douanes 2012-2015

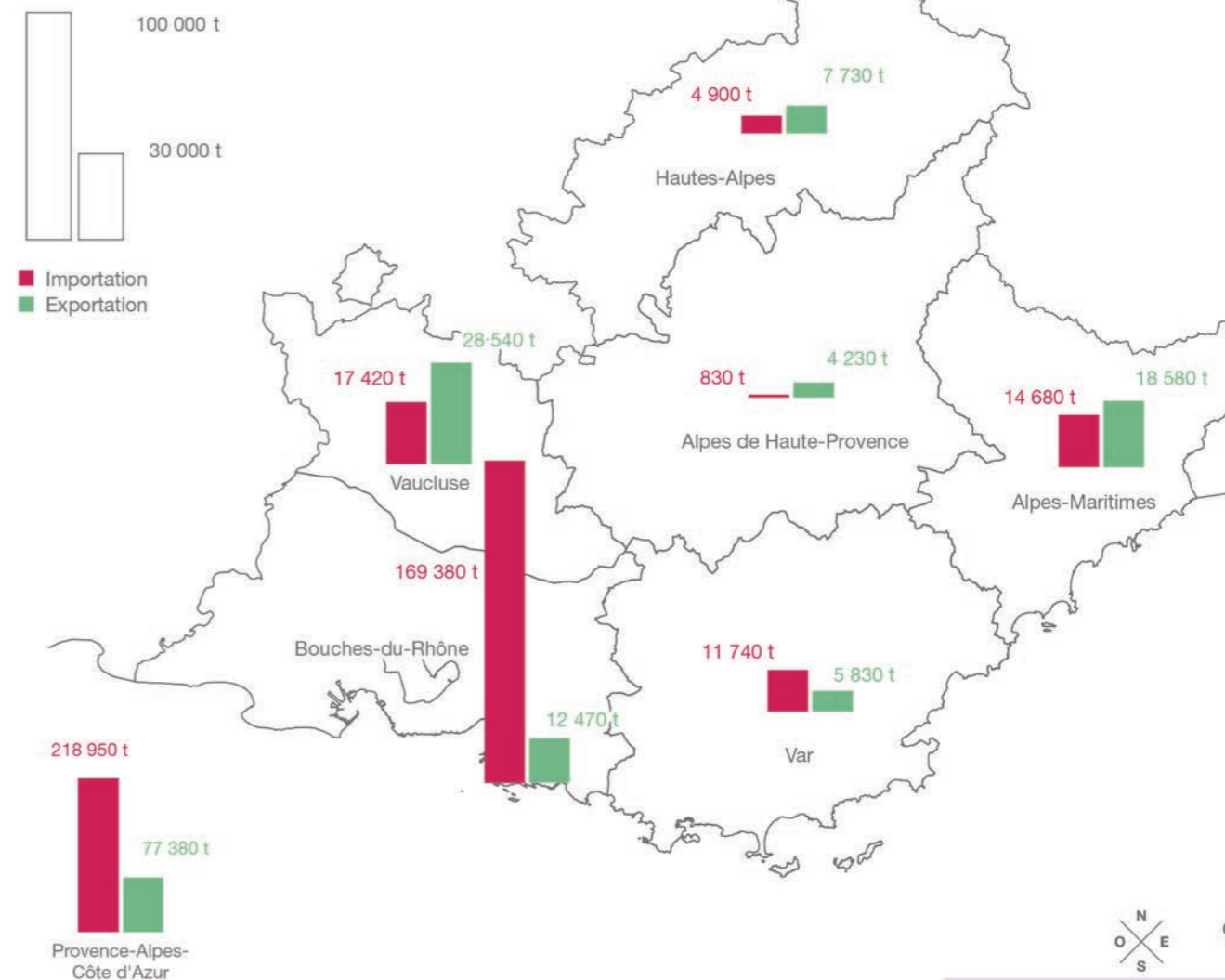
ÉVOLUTION RÉGIONALE DES ÉCHANGES DE PRODUITS BOIS (EN VOLUME)



Source : Douanes 2012-2015

BALANCE COMMERCIALE DES PRODUITS BOIS

FLUX DE BOIS EN 2015 (EN TONNES)



Sources : BD Carto®- © IGN, PFAR PACA n°8410 Douanes 2015

2.5 Économie du bois

5 155 entreprises de la filière forêt-bois dans le Massif alpin

65 formations dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur

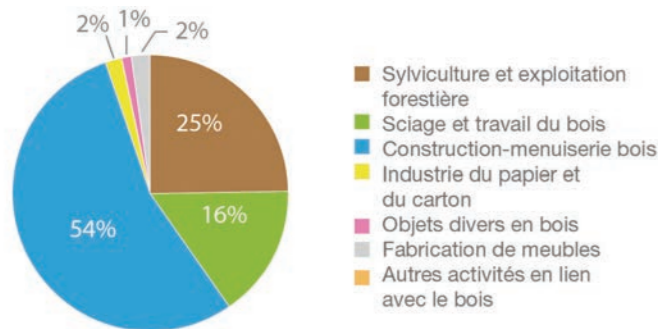
Les entreprises et les formations de la filière forêt-bois

Les Alpes françaises constituent un territoire de projet pour lequel la loi Montagne a affirmé la nécessité de mettre en œuvre une politique spécifique de développement de massif. Le Massif alpin, à cheval sur les régions Provence-Alpes-Côte d'Azur et Auvergne-Rhône-Alpes, dispose d'une ressource bois importante : 2 millions d'hectares de forêts. Cette ressource locale a permis à un tissu d'entreprises en lien avec la filière forêt-bois de se développer.

Ainsi, 5 155 entreprises sont installées dans le Massif alpin et emploient 13 800 personnes. La répartition des entreprises de la filière est hétérogène. La majorité des entreprises se situe dans la partie Nord du Massif alpin : environ 4 190 entreprises contre 965 dans les Alpes du Sud.

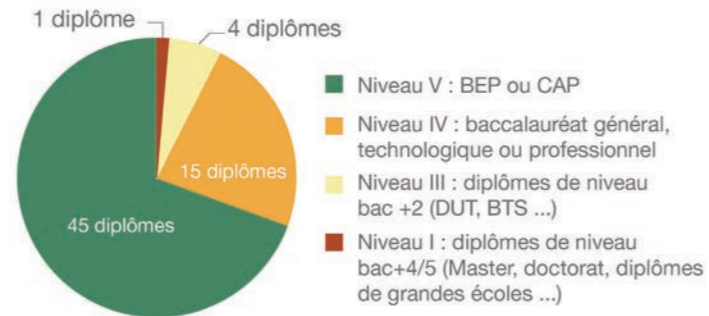
Afin de former les futurs salariés et entrepreneurs de la filière forêt-bois, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur compte 65 formations diplômantes en lien direct avec la filière. Réparties dans 34 établissements de la région, ces formations sont de différents niveaux : de CAP ou BEP à Master en passant par des diplômes de niveau bac +2 (BTS ou DUT).

LES ENTREPRISES DE LA FILIÈRE DANS LE MASSIF ALPIN



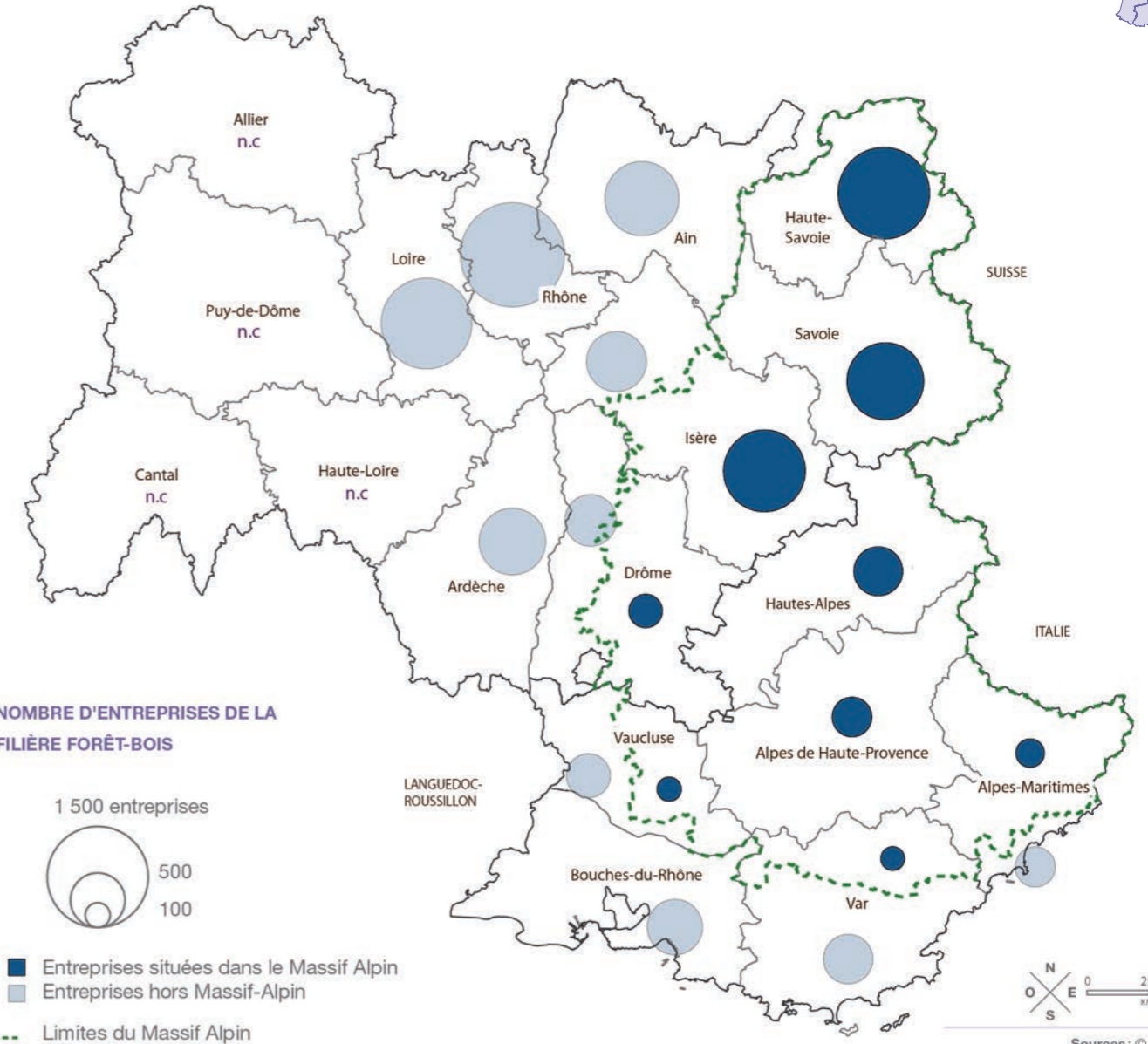
Sources : INSEE - Communes forestières DRAAF 2011

RÉPARTITION PAR NIVEAU D'ÉTUDE DES DIPLÔMES PROPOSÉS EN PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

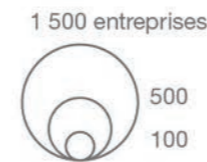


Source : Métiers de la forêt et du bois - www.metiers-foret-bois.org

LES ENTREPRISES DE LA FILIÈRE FORÊT-BOIS DANS LE MASSIF ALPIN



NOMBRE D'ENTREPRISES DE LA FILIÈRE FORÊT-BOIS



- Entreprises situées dans le Massif Alpin
- Entreprises hors Massif-Alpin
- Limites du Massif Alpin



Sources : © IGN, Géofla © INSEE - Communes forestières - DRAAF 2012

2.6 Accueil du public en forêt

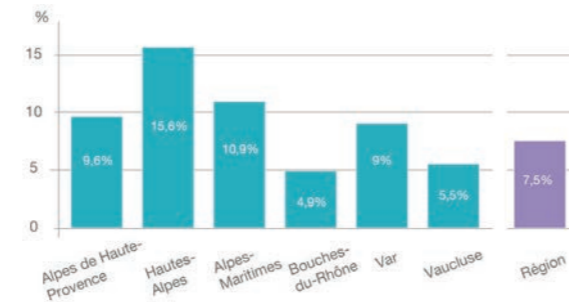
Le tourisme dans l'économie locale

La région Provence-Alpes-Côte d'Azur est une destination privilégiée pour de nombreux touristes. Avec 31 millions de touristes accueillis chaque année, et une consommation spécifique de près de 14 milliards d'euros, le tourisme représente plus de 11% du PIB régional.

Le développement de nouvelles formes de tourisme durable comme l'écotourisme, plus centré sur la découverte de la nature, permet aux territoires moins urbains de profiter de cet apport de richesses.

Les 148 000 emplois liés au tourisme représentent 7,5% de l'emploi régional. La part de l'emploi touristique diffère selon les départements et les bassins touristiques de la région. Des territoires plus ruraux et forestiers peuvent ainsi voir la part des emplois touristiques dépasser les 20% comme dans le territoire de Briançon - Alpes Mercantour (30%) ou le territoire du Verdon (25%). La présence des Parcs naturels régionaux (Queyras et Verdon) ainsi que des Parcs nationaux (Écrins et Mercantour) permet de donner une meilleure visibilité à ces territoires. Des actions de communication et de valorisation du patrimoine naturel, culturel et paysager sont destinées à attirer des touristes.

PART DE L'EMPLOI TOURISTIQUE DANS L'EMPLOI DÉPARTEMENTAL



Source : Chiffres clés du tourisme 2014, Comité Régional du Tourisme de PACA

7.5%
des emplois
sont liés au
tourisme

11%
du PIB de
la région
proviennent
du tourisme

PARC NATUREL RÉGIONAL

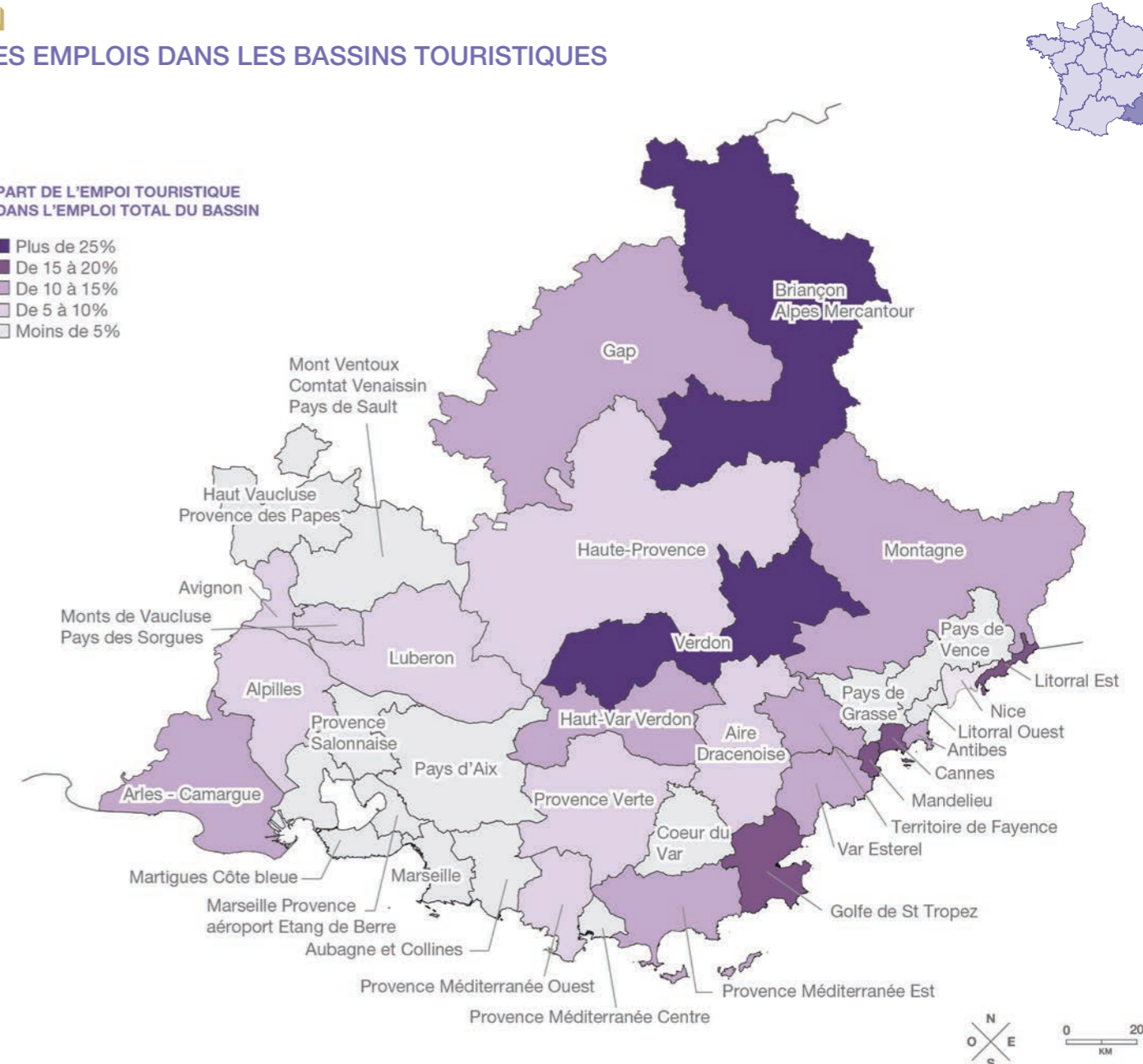


Source : Pidanoux - St Julien du Verdon - Christian Peugeot - www.parcduverdon.fr

LES EMPLOIS DANS LES BASSINS TOURISTIQUES

PART DE L'EMPLOI TOURISTIQUE DANS L'EMPLOI TOTAL DU BASSIN

- Plus de 25%
- De 15 à 20%
- De 10 à 15%
- De 5 à 10%
- Moins de 5%



Sources : BD Carto® - © IGN, PFAR PACA n°8410 DADS 2011, Acoos 2011, traitements INSEE

2.7 Biodiversité et protection de la forêt

↳ **40%** de la forêt sont composés de peuplements mélangés

↳ **5%** des peuplements ont plus de 140 ans

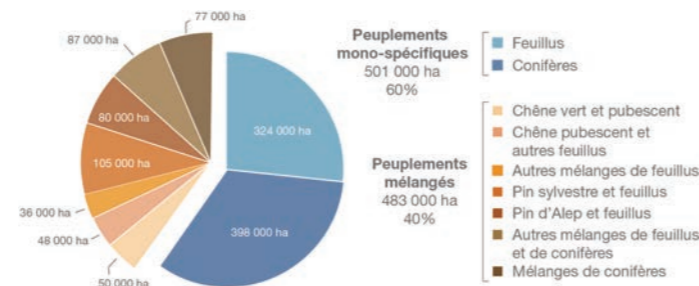
La diversité des peuplements forestiers

Souvent perçues comme des ensembles homogènes, les forêts sont en réalité des milieux hétérogènes qui forment des habitats variés pour la faune et la flore. La composition des peuplements, la structure et l'âge de la forêt sont des éléments qui contribuent à la diversité des forêts.

Les forêts composées de peuplements mélangés sont plus diversifiées en termes de biodiversité que les peuplements mono-spécifiques (une seule essence). En effet, la biodiversité est favorisée par l'alternance et la variété des peuplements (mono-spécifiques / mélangés), la densité (forêt ouverte / forêt fermée) ou encore la structure forestière (régulier, irrégulier / futaie, taillis). Dans la région, 40% des surfaces forestières comprennent des peuplements mélangés (deux essences ou plus).

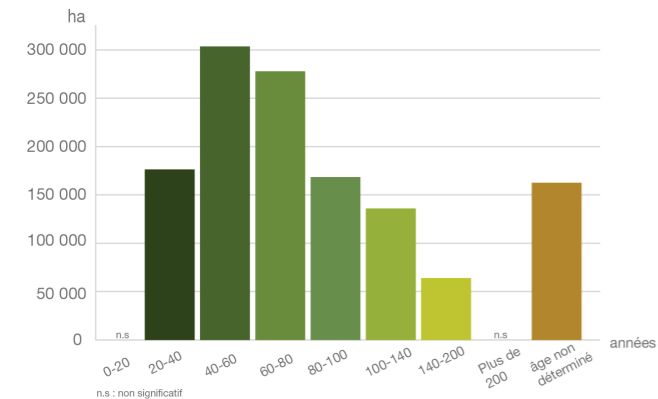
D'autres facteurs jouent un rôle clé vis-à-vis de la biodiversité : âge des peuplements, présence de vieux arbres (sénescents ou vieillissants), de bois mort (au sol ou sur pied), de chablis ... La présence de peuplements très âgés (plus de 140 ans) dans la région est un atout pour la biodiversité : ils représentent 68 000 ha, soit 5% des forêts de production. Les 23 millions de m³ (Mm³) de bois mort (8 Mm³ sur pied et 15 Mm³ au sol) ainsi que le million de m³ de chablis sont utilisés comme habitat ou nourriture par de nombreuses espèces.

↳ COMPOSITION DES PEUPLEMENTS FORESTIERS



Sources : IGN Campagnes d'inventaire 2009-2013

↳ RÉPARTITION DE L'ÂGE DES FORÊTS

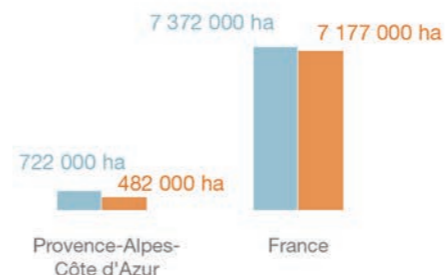
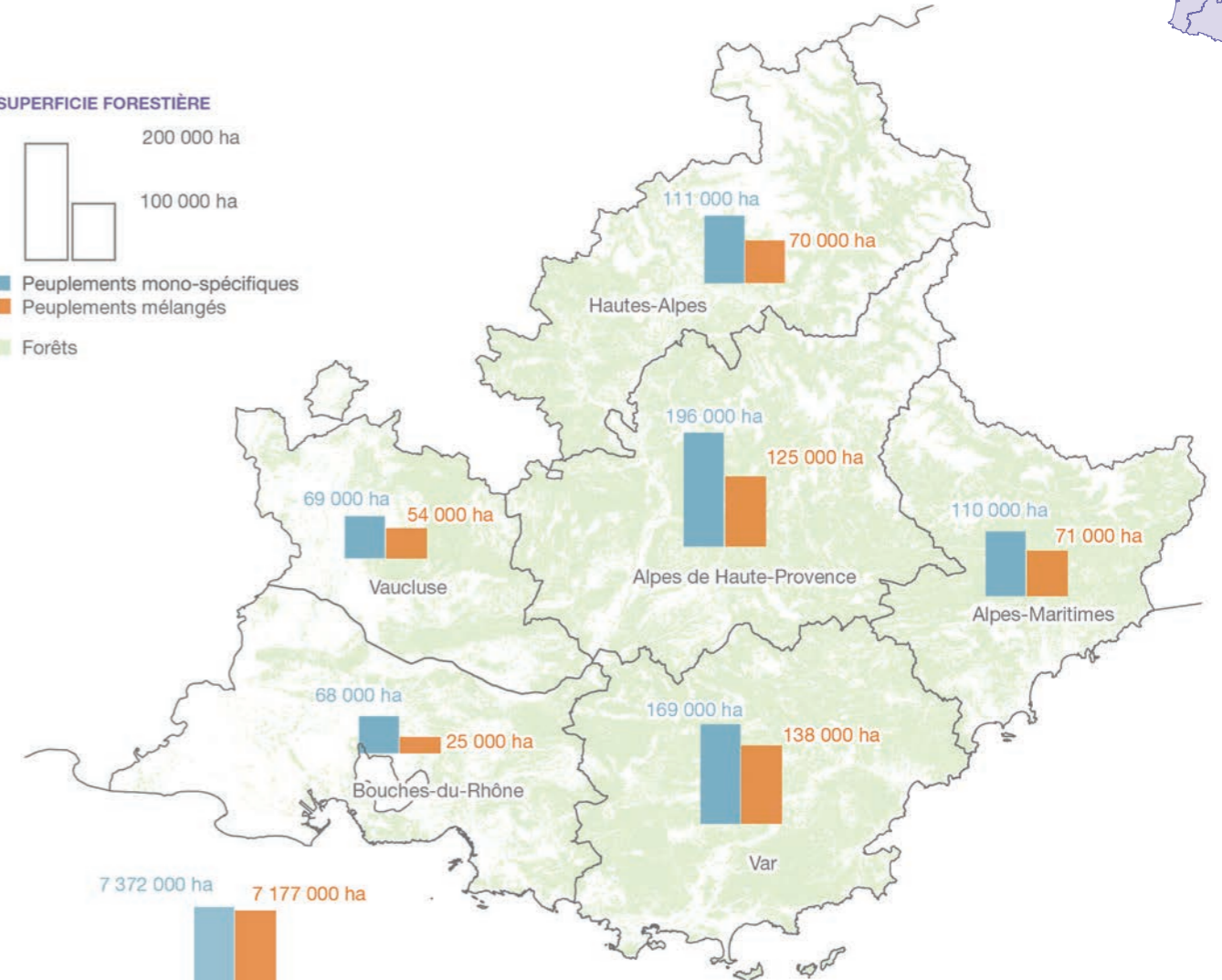
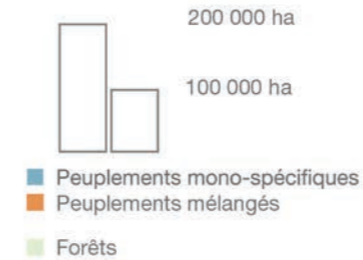


Sources : IGN Campagnes d'inventaire 2009-2013

↳ DIVERSITÉ DES PEUPLEMENTS FORESTIERS



SUPERFICIE FORESTIÈRE



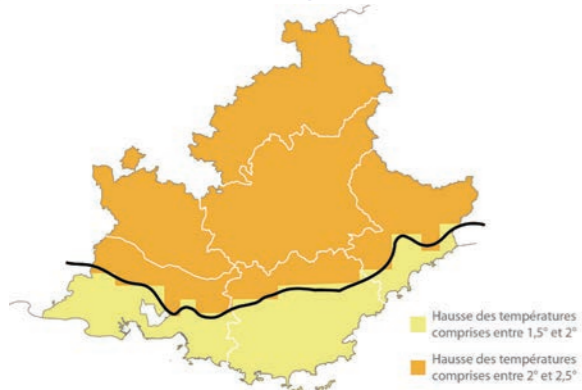
Sources : BD Carto® - © IGN, PFAR PACA n°8410
IGN Campagnes d'inventaire 2009-2013

2.8 Risques en forêt

Modification du cumul annuel de précipitations et des températures

Hausse du risque incendie

ANOMALIES DE TEMPÉRATURES MOYENNES (PROSPECTION 2050)



Sources : DRIAS Météo-France / IFM2009 - France CNRM : modèle Arpege-v.4.6 étiré

Les conséquences du changement climatique

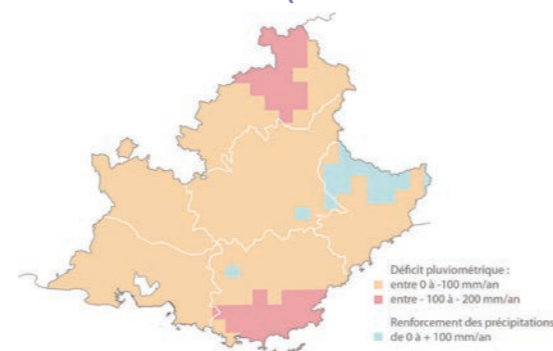
Face au changement climatique, les forêts méditerranéennes devront s'adapter à de nouvelles conditions : hausse généralisée des températures et réduction des précipitations.

Les projections climatiques réalisées par Météo France, dans le cadre du programme Drias *les futurs du climat*, mettent en évidence une hausse généralisée des températures qui serait comprise entre 1,5° et 2,5° à l'horizon 2050. L'augmentation serait plus marquée à l'intérieur de la région que sur le littoral. Les modèles prévoient également une baisse globale des précipitations annuelles dans la région.

En conséquence, le risque incendie se trouverait renforcé. En effet, les projections pour la période 2051-2070 montrent un renforcement de l'indice feu météorologique. Cet indice permet d'estimer le danger météorologique de feu de forêt en tenant compte de la probabilité de son éclosion et de son potentiel de propagation. Il est calculé à partir de données météorologiques simples comme la température, l'humidité de l'air, la vitesse du vent et les précipitations.

On constate un renforcement du risque incendie sur l'ensemble des départements du Var, du Vaucluse et des Bouches-du-Rhône. Ce risque remonte dans les vallées des Alpes de Haute-Provence et touche jusqu'à la partie ouest des Hautes-Alpes.

ANOMALIES DE CUMUL ANNUEL DE PRÉCIPITATIONS (PROSPECTION 2050)

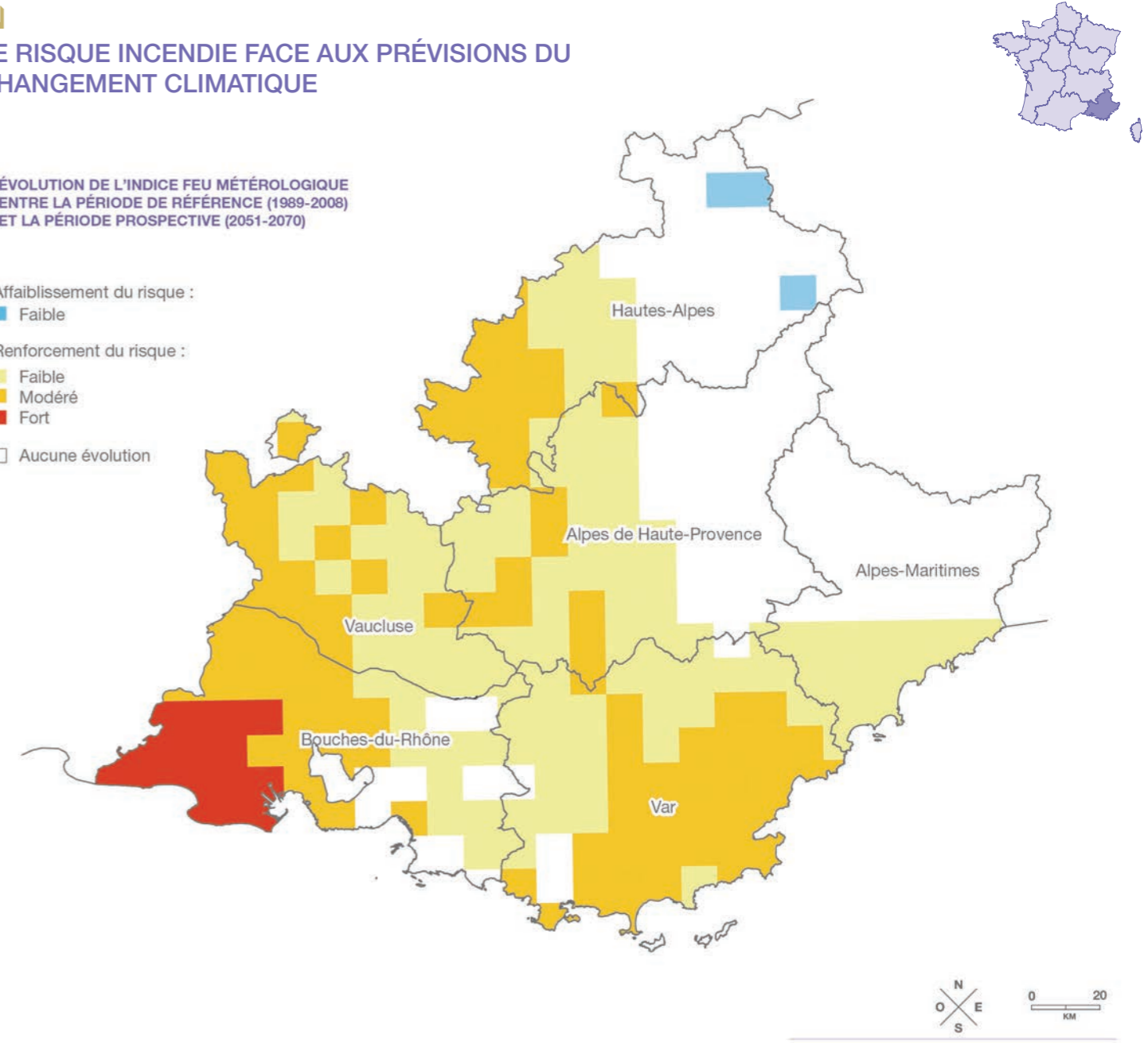


Sources : DRIAS Météo-France / IFM2009 - France CNRM : modèle Arpege-v.4.6 étiré

LE RISQUE INCENDIE FACE AUX PRÉVISIONS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

ÉVOLUTION DE L'INDICE FEU MÉTÉOROLOGIQUE ENTRE LA PÉRIODE DE RÉFÉRENCE (1989-2008) ET LA PÉRIODE PROSPECTIVE (2051-2070)

- Affaiblissement du risque :
 - Faible
- Renforcement du risque :
 - Faible
 - Modéré
 - Fort
- Aucune évolution



Sources : BD Carto® - © IGN, PFAR PACA n°8410
DRIAS Météo-France / IFM2009 - France CNRM : modèle Arpege-v.4.6 étiré

Retour d'utilisateur

La parole des structures qui sollicitent les ressources de l'Observatoire régional de la forêt méditerranéenne.



Le Parc naturel régional du Verdon

Le Parc naturel régional du Verdon est un des 7 Parcs naturels régionaux que compte la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Avec pour colonne vertébrale la rivière Verdon, il est à la croisée des départements des Alpes de Haute-Provence et du Var. Comprenant 46 communes étendues sur une superficie de plus de 190 000 hectares, le territoire est composé d'une mosaïque de paysages très diversifiés, depuis le plateau agricole de Valensole aux Préalpes pastorales, en passant par le plus grand canyon d'Europe, les gorges du Verdon.

Avec un taux de boisement supérieur à 60%, les espaces forestiers occupent une place prépondérante dans ce territoire.

«Au vu de l'importance que représentent ces espaces forestiers (près de 120 000 hectares), nous avons sollicité les ressources de l'Observatoire régional de la forêt méditerranéenne pour dresser un état des lieux de la forêt, de ses enjeux et de ses évolutions. Notre intérêt s'est porté en particulier sur les thématiques de gestion, de préservation, mais également de développement économique.

En effet, nous avons pour ambition de définir et mettre en place une politique forestière territoriale. Ce premier diagnostic forestier nous a apporté les informations nécessaires à notre réflexion. L'arrivée des deux centrales biomasse, à proximité (des forêts) de notre territoire, nous a incité à réfléchir à la place de la forêt et au rôle qu'elle peut jouer dans sa dimension multifonctionnelle (paysage, ressource énergétique, biodiversité...).

Afin de concilier les différents usages de la forêt (exploitation forestière, espaces récréatifs, chasse, écosystème ...), nous souhaitons disposer de toutes les informations afin de mettre en place une politique forestière adéquate. Le document de synthèse fourni par l'Observatoire régional de la forêt méditerranéenne constitue un outil de connaissance statistique de la forêt et des dynamiques en présence.

Ainsi, ces éléments nous ont permis d'alimenter les échanges sur la thématique forêt lors des discussions du comité syndical du Parc. Par la suite, des sorties de terrain ont été organisées avec les élus afin de les sensibiliser, in situ, aux différents enjeux de la forêt.»

Retour de contributeur

La parole des structures qui contribuent à la mutualisation des données au sein de l'Observatoire régional de la forêt méditerranéenne.

L'Institut national de l'information géographique et forestière

L'institut national de l'information géographique et forestière (IGN) est un établissement public à caractère administratif placé sous la tutelle des ministères en charge de l'environnement et de la forêt. Il a pour mission de décrire le territoire national et l'occupation de ses espaces urbains, agricoles, forestiers et naturels, mais aussi de mettre à jour l'inventaire des ressources forestières.

Opérateur national de référence, l'IGN produit et agrège des données, les organise en référentiels. Il diffuse ces référentiels et propose des services permettant une plus large utilisation.

«Soucieux de répondre au mieux aux besoins de définition, de mise en œuvre, et évaluation des politiques publiques, l'IGN adapte, quand cela est possible, la production de ses référentiels, tant en termes de calendrier que de spécifications, aux spécificités régionales. Il s'appuie notamment pour cela sur des comités régionaux de programmation.

C'est dans ce cadre que les acteurs professionnels de la forêt et du bois en Provence-Alpes-Côte d'Azur ont souhaité disposer d'un référentiel forestier, la BD Forêt, avec une nomenclature enrichie, adaptée à la forêt méditerranéenne et alpine. Cet enrichissement a été possible par la mise en place de financements complémentaires (FEDER, État, Région, CRIGE et Communes forestières) dans le cadre d'un projet porté par l'Union régionale des Communes forestières. Ces données sont maintenant disponibles sur la totalité de la région et accessibles à l'ensemble des acteurs publics. Les données ainsi acquises sont diffusées dans le cadre du pôle métier forêt du CRIGE et sont utilisées dans cette publication permettant de disposer d'une donnée fiable et à jour.

À partir de l'actualisation de l'inventaire des ressources forestières, l'IGN publie périodiquement un mémento « la forêt en chiffres et en cartes », ainsi que des focus par territoires. Les données brutes de l'inventaire forestier sont consultables par tous et sont reprises en partie dans la présente publication.»



Lexique

Aménagement forestier

Document de gestion durable approuvé par l'État et comportant l'analyse approfondie d'une forêt publique (appartenant à l'Etat ou à une collectivité), fixant les objectifs poursuivis et prescrivant les opérations à réaliser pendant une période déterminée de l'ordre de 20 ans.

Biodiversité

Notion recouvrant la pluralité et la variété du monde vivant à différentes échelles : génétique, spécifique, écosystémique.

Bois sur pied

Arbre en place au sein d'un peuplement forestier. Le volume de bois sur pied correspond au volume de bois dans le peuplement forestier.

Chablis

Arbre ou ensemble d'arbres renversés, déracinés ou cassés suite à un accident climatique (vent, neige, givre, etc.).

Code des bonnes pratiques sylvicoles (CBPS)

Document présentant une présomption de garantie de gestion durable conforme au schéma régional de gestion sylvicole (SRGS), agréé dans chaque région par le représentant de l'État et concernant les forêts privées non soumises à un plan simple de gestion.

Forêt

Entité foncière principalement composée de peuplements forestiers. La forêt peut néanmoins comporter des espaces non boisés. Pour l'IGN, la forêt est un territoire occupant une superficie d'au moins 50 ares avec des arbres capables d'atteindre une hauteur supérieure à 5 mètres.

Forêt de production

Forêt où l'exploitation du bois est possible (sans considération de rentabilité économique) et compatible avec d'éventuelles autres fonctions. Les peupleraies sont classées parmi les forêts de production.

Lexique

Plan simple de gestion (PSG)

Document simplifié d'aménagement adapté aux forêts privées d'une surface supérieure à 25 ha. Le PSG fixe des objectifs et prescrit les opérations à réaliser sur 10 à 20 ans. Il est agréé par le Centre National de la Propriété Forestière (CNPF).

Régime forestier

Ensemble des dispositions législatives et réglementaires, dérogatoires au droit commun, déterminées par le code forestier en vue d'assurer la conservation et la mise en valeur des forêts publiques.

Règlement type de gestion (RTG)

Document de gestion durable conforme au schéma régional de gestion sylvicole (SRGS). Agréé par le CNPF pour les forêts non soumises à un PSG, le RTG définit, pour une ou plusieurs régions naturelles, les règles de conduite à tenir pour chaque grand type de peuplement.

↳ Notifications

La propriété forestière

Les sources des données concernant la propriété forestière sont multiples (©IGN BD Forêt® v2, ONF, cadastre). Leur date de production et leur niveau de précision varient. Dans le cadre de l'Observatoire, un travail est mené sur l'amélioration de la précision de ces chiffres d'année en année. La mise à jour des données et l'accès à de nouvelles informations permettent d'avancer dans ce sens.

La certification PEFC

La surface domaniale retenue n'est plus de 153 105 ha, mais de 227 240 ha qui correspond à la surface de gestion totale certifiée. Cette modification permet notamment d'être en cohérence avec les chiffres relevés au niveau national.

Les entreprises régionales

Il est délicat d'estimer le nombre des entreprises régionales travaillant dans la valorisation des forêts et du bois. En effet, sur certains secteurs d'activité, la valorisation du bois n'est qu'une partie de l'activité des entreprises. Depuis plusieurs éditions, nous avons fait le choix de ne pas afficher le secteur de la vente.

Mis en place en 2013, le partenariat entre les Communes forestières, la Région, la DRAAF, Fibois 04-05, Fibois 06-83 et l'INSEE a permis de préciser l'analyse, et de présenter une vision au plus près de la réalité des filières forêt-bois de la région. Les résultats de cette étude sont disponibles sur le site internet de l'Observatoire régional de la forêt méditerranéenne, rubrique Documentation > Filière Bois > Études - Rapports.

Le cœur de la filière regroupe des entreprises dont l'activité est pleinement liée au bois tandis que les entreprises situées dans le «périmètre partiel» ont une activité partiellement en lien avec la filière.

Consommation des chaufferies

Afin d'homogénéiser les différents taux d'humidité des plaquettes (forestières et de scierie), les tonnages consommés de plaquettes ont été convertis en tonne de bois vert (50% d'humidité).

Les échanges commerciaux

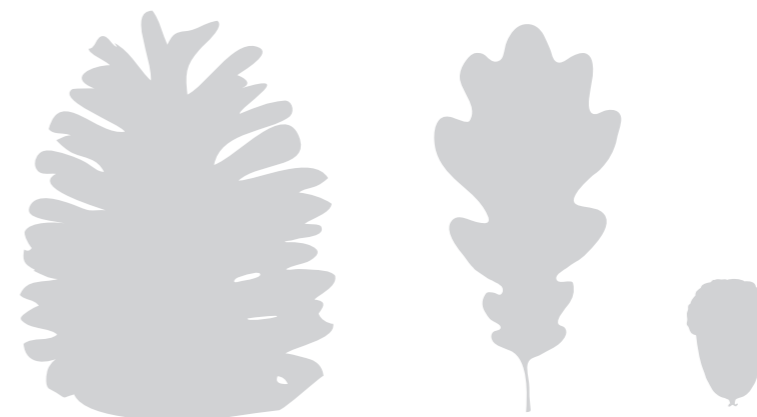
Les données sur les volumes de bois importés et exportés résultent d'une extraction réalisée par les services des douanes. Elle comprend l'ensemble des éléments en bois (parquets, panneaux et placages, bois sciés et rabotés, emballages en bois), les éléments de menuiserie et de charpente ainsi que le bois brut.

Les zonages de protection des forêts

Les surfaces forestières concernées par les différents zonages ont été calculées dans cette édition avec la BD Forêt v2. Cette nouvelle source de données améliore la précision des peuplements forestiers de la région. Ainsi la part des surfaces de forêt situées dans ces périmètres a évolué en 2015 : elle passe de 62% à 66% pour les ZNIEFF, de 50% à 53% pour les zones de protection contractuelles et de 10% à 11% pour les zones de protection réglementaires.

Le marché foncier forestier

Les données concernant le marché des forêts (nombre, surface, prix) sont le résultat d'un partenariat mené entre les Communes forestières et la SAFER. Afin d'inclure uniquement les parcelles qui disposent de forêt, un croisement entre la BD Forêt v2 et les dossiers notifiés à la SAFER a été réalisé. De plus, une segmentation du marché a été pratiquée par la SAFER afin de regrouper les transactions en marchés homogènes. Pour cette étude, seul le «marché agricole et naturel» a été retenu.





Observatoire régional
de la forêt méditerranéenne



Communes forestières
Provence-Alpes-Côte d'Azur

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

Communes forestières Provence-Alpes-Côte d'Azur

Pavillon du Roy René
CD 7 Valabre
13120 Gardanne
www.ofme.org/communes-forestieres

Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Hôtel de Région
27 place Jules Guesde
13481 Marseille Cedex 20
www.regionpaca.fr



Nous remercions tous nos partenaires pour leur implication au sein de l'Observatoire



Observatoire Régional
Biodiversité

